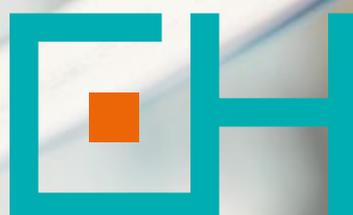


RAPPORT
D'ACTIVITÉ

2020



**CENTRE
HOSPITALIER**
INTERCOMMUNAL
REDON-CARENTOIR

www.ch-redon-carentoir.fr

SOMMAIRE

1

S'ENGAGER

Découvrir le CHIRC.....	6
Chiffres clés 2020.....	7
Une gouvernance partagée.....	8
Bilan 2020 et priorités stratégiques.....	11
Le CHIRC face au Covid-19.....	12

2

S'ENGAGER POUR NOS PATIENTS

L'offre de soins.....	28
Les pôles en action.....	29
Pôle spécialités médicales.....	30
Pôle spécialités chirurgicales.....	32
Pôle support clinique.....	34
Pôle femme-enfant.....	36
Pôle santé mentale et addictologie.....	38
Pôle gériatrie.....	40
Relations avec les usagers.....	42
Aumônerie.....	43
Démarche qualité et gestion des risques.....	44

3

S'ENGAGER AVEC NOS AGENTS

Ressources humaines et politique sociale.....	50
Panorama du personnel.....	51
Parcours professionnels du personnel non-médical.....	53
Arrivées et départs du personnel médical.....	54
Formation médicale.....	55
Formation non-médicale.....	56

4

S'ENGAGER DURABLEMENT

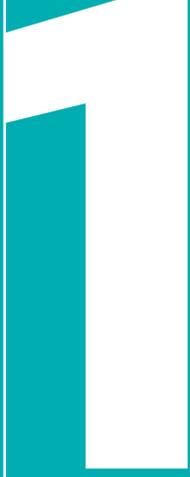
Politique d'investissement et système d'information.....	62
Pilotage financier.....	63

5

ANNEXES

Organigramme général du CHIRC 2021.....	66
Composition des pôles 2021.....	68
Glossaire.....	74

S'ENGAGER



DÉCOUVRIR LE CHIRC

Situé au carrefour de trois départements (Ille-et-Vilaine, Morbihan, Loire-Atlantique) et deux régions administratives (Bretagne, Pays de la Loire), le CHIRC assure la couverture sanitaire de 110 000 habitants. Acteur économique essentiel employant plus de 830 personnes, il assure une mission de service public associant une offre de proximité et de technicité élevée en médecine, chirurgie, gynécologie-obstétrique, psychiatrie, addictologie, rééducation et gériatrie.

Le fruit d'une fusion

Le CHIRC est issu de la fusion du centre hospitalier de Redon et de l'hôpital local de Carentoir (2017). Cette fusion, de deux établissements distants de 20 km l'un de l'autre, consolide une offre de soins de qualité adaptée aux besoins de la population.

Au cœur du territoire

Le CHIRC occupe une place importante dans le dispositif sanitaire public du Pays de Redon et assure les activités médicales, chirurgicales et obstétricales répondant aux besoins de la population environnante.

Un projet médical partagé

Le projet médical de l'établissement est porté par une équipe à taille humaine, dynamique et à l'écoute, en coopération avec le CHU de Rennes dans le cadre du Groupement Hospitalier de Territoire Haute Bretagne (GHT), qui réunit dix établissements publics de santé sur un territoire de 900 000 habitants. Le CHIRC fait également partie de la Communauté Psychiatrique de Territoire d'Ille-et-Vilaine.

Une offre de soins complète

Le CHIRC propose une offre de soins complète qui débute par des consultations dans de nombreuses disciplines et par un service d'urgences.

En aval, les patients bénéficient des services d'hospitalisation complète et des services d'hospitalisation de jour dans diverses disciplines, ainsi que de la chirurgie ambulatoire.

Un secteur important est consacré à la prise en charge des personnes âgées avec notamment deux services de soins de suite et de réadaptation (SSR), deux établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), une unité de soins de longue durée (USLD), et un service de soins infirmiers à domicile (SSIAD).



LES SITES DU CHIRC

- 1 Site de Redon
- 2 Site de Carentoir
- 3 Lanrua
- 4 CMP & CSAPA
- 5 Foyer de vie Camille Claudel
- 6 IFAS

CHIFFRES CLÉS 2020



539

LITS ET PLACES

DONT :

MÉDECINE : **91** lits et **1** place
 CHIRURGIE : **30** lits et **10** places
 OBSTÉTRIQUE : **15** lits
 SSR : **70** lits
 PSYCHIATRIE : **25** lits et **15** places
 USLD : **30** lits
 EHPAD ET FOYER DE VIE : **180** lits
 SSIAD : **72** places



152 277

JOURNÉES

- 1 %



16 967

ENTRÉES

- 6 %



72 755

CONSULTATIONS
EXTERNES

- 11 %



271 753

REPAS PRODUITS

- 5 %



530

NAISSANCES

+ 0 %



353

PASSAGES AU BLOC
OBSTÉTRICAL

- 9 %



653

INTERVENTIONS
SMUR

- 2 %



2 693

INTERVENTIONS AU BLOC OPÉRATOIRE

- 16 % **DONT :**

OPHTALMOLOGIE : **755** - 34 %
 CHIRURGIE ORTHOPÉDIQUE : **948** - 10 %
 CHIRURGIE VISCÉRALE : **646** - 13 %
 GYNÉCOLOGIE : **301** + 42 %
 PSYCHIATRIE : **14** - 67 %



19 289

PASSAGES AUX URGENCES

- 16 % **DONT :**

SUIVI D'HOSPITALISATION : **5 823** - 6 %
 NON SUIVI D'HOSPITALISATION : **13 466**
 - 19 %



1 289

PASSAGES EN ENDOSCOPIE

- 14 % **DONT**

GASTRO-ENTÉROLOGIE : **951** - 15 %



30 081

ACTES D'IMAGERIE

- 9 % **DONT :**

MAMMOGRAPHIE : **1 502** - 15 %
 SCANOGRAPHIE : **7 905** + 7 %
 ÉCHOGRAPHIE : **2 940** - 10 %



828,24*

AGENTS - 1 % **DONT**

PERSONNEL MÉDICAL : **60,95** - 3 %

PERSONNEL NON MÉDICAL : **767,29** - 1 %

*en ETPT : équivalent temps plein travaillé

UNE GOUVERNANCE PARTAGÉE

*Composition des instances au 04/2021

Au quotidien, le fonctionnement du CHIRC repose sur une gouvernance partagée, et avec un fonctionnement régulier et actif des différentes instances.

LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

Le conseil de surveillance se prononce sur la stratégie de l'établissement et exerce le contrôle permanent de sa gestion.

Président

- **Pascal DUCHÊNE**

Représentants des collectivités territoriales

- **Jean-Lou LEBRUN**, Représentant de la commune d'Allaire
- **Solène MICHENOT**, Conseillère départementale du canton de Redon
- **Jean-François MARY**, Représentant de Redon Agglomération
- **Franck PICHOT**, Représentant de Redon Agglomération

Représentants du personnel

- **Dr Nicolas CHAUVEL**, Représentant de la CME
- **Dr Célia ROEMER-BECUWE**, Représentante de la CME
- **Sylvie NEVÈS**, Représentant de la CSIRMT
- **Fabrice LE ROUX**, Représentant des organisations syndicales
- **Erika MESLIN**, Représentante des organisations syndicales

Personnes qualifiées

- **Claude JOUEN**, Personne qualifiée désignée par l'ARS
- **Yannick CHESNAIS**, Personne qualifiée désignée par l'ARS
- **Dr Antoine MOUTEL**, Personne qualifiée désignée par le Préfet 35
- **Gérard BOUDARD**, Personne qualifiée, représentant des usagers - France Rein, désignée par le Préfet 35
- **Patrick MOTTE**, Personne qualifiée, représentant des usagers - UNAFAM, désignée par le Préfet 35

Membres avec voix consultative

- **Dr Cécile LERAY**, Présidente de la CME
- **Jean-Carol FOUCAULT**, ARS Bretagne
- **Brigitte Claudine QUERIC**, CPAM 35

LE COMITÉ D'HYGIÈNE, DE SÉCURITÉ ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL (CHSCT)

Le CHSCT contribue à la protection de la santé et de la sécurité du personnel de l'établissement ainsi qu'à l'amélioration des conditions de travail. Il dispose d'un droit d'alerte en cas de danger grave et imminent et effectue des missions d'inspection régulière des installations.

CHSCT SITE DE REDON

Présidente

- **Anne COUNY**

Secrétaires

- **Nelly BRARD**

Syndicat CFDT

Titulaires :

- **Kathelyne DANAIRE**
- **Jean-Pierre MAHÉ**
- **Jacqueline RIOT-MARTEL**

Suppléants :

- **François MESCAM**
- **Erika MESLIN**
- **Laurent ROUXEL**

Syndicat CGT

Titulaires :

- **Nelly BRARD**
- **Corinne LE NEINDRE**
- **Geoffrey XEMARD**

Suppléants

- **Stéphanie DAVID**
- **Annie GRAINDORGE**
- **Jean-François RADIN**

Membres de droit

- **DIRECCTE Bretagne**

Invités permanents

- **Patrick BESSON**
- **Françoise BLÉHER**
- **Dr Pierre NEIGE**
- **Chantal VISSOUARN**
- **Gaëlle BOUVIER-MÜLLER**
- **Jean BÉLET**

CHSCT SITE DE CARENTOIR

Présidente

- **Anne COUNY**

Secrétaire

- **Fabrice LE ROUX**

Syndicat CFDT

Titulaire :

- **Manuella JAUNIN**

Suppléant :

- **Erika MESLIN**

Syndicat CGT

Titulaires :

- **Sandrine GORY**
- **Fabrice LE ROUX**

Suppléantes :

- **Catherine BONNO**
- **Patrick BOULO**

Membres de droit

- **DIRECCTE Bretagne**

Invités permanents

- **Patrick BESSON**
- **Françoise BLÉHER**
- **Dr Pierre NEIGE**
- **Chantal VISSOUARN**
- **Gaëlle BOUVIER-MÜLLER**
- **Jean BÉLET**

LA COMMISSION DE SOINS INFIRMIERS, DE RÉÉDUCATION ET MÉDICO-TECHNIQUES (CSIRMT)

La CSIRMT est consultée sur :

- le projet de soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques élaboré par le coordonnateur général des soins,
- l'organisation générale des soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques ainsi que l'accompagnement des malades,
- la politique d'amélioration continue de la qualité, de la sécurité des soins, et de la gestion des risques liés aux soins,
- les conditions générales d'accueil et de prise en charge des usagers,
- la recherche dans le domaine des soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques et l'évaluation de ces soins,
- l'élaboration de la politique de développement professionnel continu.

Présidente

- **Chantal VISSOUARN**

Collège cadres de santé

- **Zouaouia DELANNÉ**
- **Sylvie NEVÈS**

Collège personnels infirmiers, de rééducation et médico-techniques

- **Isabelle BERSOT**
- **Laurence CARIOU**
- **Aude-Laure DANET**
- **Nathalie LE ROCH**
- **Cindy MARSAC**
- **Yannick MERLET**
- **Frédérique MULOT**
- **Caroline QUELARD**
- **Catherine SARAZIN ALLARD**

Collège aides-soignants

- **Marina DEBRAY**
- **Annie LE LIÈVRE**
- **Delphine LE RAY**
- **Mathilde RIOT**
- **Nathalie TEXIER**

Invités permanents

- **Patrick BESSON**
- **Anne COUNY**
- **Gaëlle BOUVIER-MÜLLER**
- **Jean BÉLET**
- **Dr Cécile LERAY**
- **Dr Nicolas CHAUVEL**

LA COMMISSION MÉDICALE D'ÉTABLISSEMENT (CME)

La CME est une instance représentative des personnels médicaux, odontologistes et pharmaceutiques. Elle contribue à définir la politique médicale de l'établissement et sa politique d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins, des conditions d'accueil et de la prise en charge des usagers.

Présidente

- **Dr Cécile LERAY**

Vice-président

- **Dr Éric HERNO**

Collège des chefs de pôle

- **Dr Joseph ABI-FADEL**
- **Dr Henri-Pierre BARON**
- **Dr Nicolas CHAUVEL**
- **Dr Hervé DEVILLERS**

Collège des responsables de structure

- **Dr Nicolas CHAUVEL**
- **Dr Chantal CONSTANCIS**
- **Dr Cécile DESCLOQUEMANT**
- **Dr Pierre NEIGE**
- **Dr Philippe PANHALEUX**
- **Dr Nelly QUILLAUD**
- **Dr Valérie SERRA-MAUDET**

Collège des praticiens hospitaliers

- **Dr Aurore DOMINIQUE**
- **Dr Éric HERNO**
- **Dr Benjamin RAMIER**
- **Dr Denis VALLADEAU**

Collège des personnels temporaires ou non titulaire ou libéraux

- **Dr M'Hamed BOUGUELLID**
- **Dr Arélys BRUNELIÈRE**
- **Dr Jean-Claude DRUVERT**
- **Dr Willy REMANDA**
- **Dr Célia ROEMER-BECUWE**
- **Dr Jean SABBAGH**

Collège des internes

- **Laurie LECANTE**

Collège des sages-femmes

- **Alexandre GUERIN**
- **Gwendoline LE BARS**
- **Dorothee SEVESTRE PIGUEL**

Membres consultatifs

- **Patrick BESSON**, *directeur et président du directoire*
- **Chantal VISSOUARN**, *représentante de la CSIRMT*
- **Patrick BOULO**, *représentant du CTE*
- **Médecin représentant de l'ARS**
- **Dr GUEHENNEUX**, *représentant de laboratoire*

Invités permanents

- **Anne COUNY**
- **Gaëlle BOUVIER-MÜLLER**
- **Jean BÉLET**

LE DIRECTOIRE

Organe de concertation, le directoire est une instance collégiale chargée d'approuver le projet médical, de préparer le projet d'établissement et de conseiller le directeur dans la conduite de l'établissement.

Président

- **Patrick BESSON**

Membre de droit

- **Dr Cécile LERAY**
- **Chantal VISSOUARN**
- **Anne COUNY**

Membres nommés

- **Dr Aurore DOMINIQUE**
- **Dr Nathalie TEXIER**
- **Anne COUNY**

Chefs de pôle

- **Dr Joseph ABI-FADEL**
- **Dr Henri-Pierre BARON**
- **Dr Nicolas CHAUVEL**
- **Dr Hervé DEVILLERS**

Invités permanents

- **Gaëlle BOUVIER-MÜLLER**
- **Jean BÉLET**

LA COMMISSION DES USAGERS (CDU)

La CDU est chargée de représenter les patients et leur famille, de veiller au respect de leurs droits et de faciliter leurs démarches. À ce titre, la CDU participe à l'élaboration de la politique menée par l'établissement concernant l'accueil, la prise en charge, l'information et les droits des usagers.

Président

- **Patrick MOTTE**

Vice-présidente

- **Chantal VISSOUARN**

Représentants des usagers

- **Gérard BOUDARD**
- **Patrick MOTTE**
- **Dominique LEMAIRE**
- **Patrick ROLLAND**

Membres de droit

- **Patrick BESSON**
- **Zouaouia DELANNÉE**
- **Marie-Laure MARTIN**
- **Dr Denis VALLADEAU**

Invités permanents

- **Béatrice BACHELARD**
- **Sylvie NEVÈS**
- **Dr Cécile LERAY**
- **Caroline LAMOURIC**

LE COMITÉ TECHNIQUE D'ÉTABLISSEMENT (CTE)

Le CTE est une instance obligatoirement consulté sur les orientations générales de l'établissement et ses principales règles d'organisation et de fonctionnement.

Président

- **Patrick BESSON**

Secrétaire

- **Patrick BOULO**

Représentant de la CME

- **Dr Éric HERNO**

Syndicat CFDT

Titulaires :

- **Angélique BELLIOU**
- **Magali BRIAND**
- **Sophie EVAÏN**
- **Jacqueline RIOT-MARTEL**

Suppléants :

- **Kathelyne DANAIRE**
- **Benoît DANIEL**
- **Erika MESLIN**
- **Sylvanie PANHALEUX**

Syndicat CGT

Titulaires :

- **Patrick BOULO**
- **Mireille LE HUR**
- **Corinne LE NEINDRE**
- **Fabrice LE ROUX**
- **Corinne TEXIER**
- **Geoffrey XEMARD**

Suppléants :

- **Nelly BRARD**
- **Stéphanie DAVID**
- **Catherine FRANCHETEAU**
- **Annie GRAINDORGE**
- **Laëtitia SANTERRE**
- **Catherine SARAZIN-ALLARD**

Invités permanents

- **Anne COUNY**
- **Chantal VISSOUARN**
- **Gaëlle BOUVIER-MÜLLER**
- **Jean BÉLET**

LES PRINCIPAUX SUJETS ÉVOQUÉS EN 2020 PAR LES INSTANCES

Affaires stratégiques générales

- Contrat de pôles
- Modifications de planning (bloc, stérilisation, CSG)
- Projet d'établissement
- Projet médico-soignant
- Projet nouvel hôpital
- Proposition extension de l'IFAS
- Rapport activités 2019
- Règlement intérieur de la CME
- Signature électronique des certificats de décès
- Situation bâtiminaire
- Situation du pôle femme-enfant
- Tableaux de bord stratégiques
- Travaux IRM

Politiques sociales

- Bilan 2019 et plan de formation 2020
- Bilan social 2019
- Médecine du travail
- Mouvements médicaux et non médicaux
- Nouveaux critères d'avancement CAPL
- Organisation au bloc
- Organisation de la mobilité interne
- Organisation des urgences pédiatriques
- Organisation soignante aux urgences
- Procédure commune au GHT de validation et création des postes partagés
- Procédure d'accueil des professionnels
- Projet « vis ma vie »
- Projet Qualité de Vie au Travail
- Protocole fusion : affectation des agents Redon/Carentoir
- Recrutements et bilan des remplacements d'été
- Réforme évaluation professionnelle et calendrier de la campagne d'évaluation 2020
- Tableau d'effectifs, stagiairisations, titularisations et contractuels

Qualité des soins - Relation avec les usagers

- Certification de la stérilisation
- Évaluation interne du CSAPA
- Gestion documentaire Ennov
- Information sur le CAQES et l'avancé du PAQSS
- Organisation soignante aux urgences
- Plan blanc
- Plan d'actions médicaments et dispositifs médicaux
- Point sur la certification
- Présentation des bilans annuels (projet de soins 2015-2020, CDU, FEI, satisfaction des usagers)
- Présentation des résultats d'audit (antibiothérapie, indicateurs de management QGR)
- Validation de protocoles

Affaires financières

- Point sur les comptes financiers et l'activité

Crise sanitaire

- Impact sur l'activité et les finances de l'établissement
- Point sur l'activité Covid
- Point sur la vaccination
- Prime Ségur
- Prime urgences
- Problématique de stock

BILAN 2020 ET PRIORITÉS STRATÉGIQUES



Patrick BESSON
Directeur du CHIRC

“ L'année 2020 restera celle du Covid

Aucun hospitalier en activité n'avait, au cours de sa vie professionnelle, été confronté sur le territoire national à une épidémie d'une telle ampleur et d'une telle gravité.

Les hôpitaux ont démontré, grâce au courage et à la détermination de l'ensemble de leur personnel et tout particulièrement des équipes qui ont pris en charge les patients atteints de Covid-19, leur capacité à faire face à une crise sanitaire majeure.

Ils ont ainsi renforcé le capital de confiance et de sympathie, déjà élevé, dont ils bénéficiaient.

Le centre hospitalier de Redon-Carentoir a pleinement assumé ses responsabilités en créant très rapidement une unité Covid, qui fonctionne presque sans interruption depuis plus d'un an, en adaptant ses organisations et ses activités à la situation, en créant une instance collégiale de pilotage qui a fortement contribué au renforcement des liens entre les responsables des différentes filières d'activité mais aussi en limitant autant que possible les effets collatéraux de la crise.

Ainsi, nous avons pu éviter, sauf au plus fort de la crise durant quelques semaines du printemps 2020, une déprogrammation importante.

La crise sanitaire a cependant et logiquement eu un impact sur l'activité de l'établissement, qui était encore fortement orientée à la hausse au cours des deux premiers mois de l'année 2020, dans la continuité de l'année 2019. Cela n'a pas nui à la dynamique de notre hôpital, qui multiplie les projets et les contacts afin de renforcer une offre de soins déjà sensiblement diversifiée ces dernières années.

2020 n'est pas QUE l'année du Covid

Dès le mois de janvier, l'ARS Bretagne s'est prononcée officiellement en faveur de la reconstruction du bâtiment MCO, sur la base des conclusions des audits techniques et médico-économiques que nous avons fait réaliser par des experts.

Ce projet va assurément mobiliser l'énergie de l'ensemble de la communauté hospitalière et, au-delà, de la population et de ses élus qui se sont fortement engagés pour le faire aboutir.

La reconstruction de l'hôpital est non seulement l'occasion de créer un bâtiment fonctionnel, répondant aux exigences de confort de notre époque et disposant des espaces nécessaires au bon exercice des activités ainsi qu'à leur développement, mais aussi l'occasion de réfléchir, avec les acteurs de santé du territoire, aux besoins futurs de la population et à la façon d'y répondre, ensemble, en renforçant les coopérations et le travail en réseau.

Ce sont le cadre et les orientations de l'offre de soins des vingt voire trente prochaines années qui se préparent à la faveur de ce projet.

LE CHIRC FACE AU COVID-19

Le 27 février 2020, date du premier cas de Covid-19 en Bretagne, a marqué le début d'une mobilisation sans précédent. Face à l'épidémie, toutes les équipes du CHIRC, chacune dans leur domaine d'activité, ont fait preuve d'une capacité d'adaptation et d'engagement remarquable. Un an plus tard, notre mobilisation est toujours aussi soutenue.

Retour sur les principaux faits marquants et chiffres clés d'une période inédite...

LES DATES CLÉS

- **9 janvier 2020 :**
Identification d'un nouveau coronavirus (Covid-19)
- **24 janvier 2020 :**
Recensement des trois premiers cas en France
- **27 février 2020 :**
Recensement du premier cas en Bretagne
- **1^{er} mars 2020 :**
Recensement du premier cluster en Bretagne « Crac'h-Auray-Carnac »
- **17 mars - 11 mai 2020 :**
Premier confinement
- **29 oct. - 15 déc. 2020 :**
Deuxième confinement
- **26 décembre 2020 :**
Lancement de la campagne de vaccination
- **19 janvier 2021 :**
Détection des premiers cas d'infection au variant britannique
- **3 avril - 3 mai 2021 :**
Troisième confinement

SOMMAIRE

1. GÉRER LA CRISE

1.1 Les « MARS »	13
1.2 La cellule de crise	13
1.3 Le Plan Blanc	14
1.4 Les « EVASAN »	14
1.5 Les collaborations.....	14
1.6 La remontées des indicateurs.....	14
1.7 La gestion des ressources	15
1.8 Le mécénat.....	16

2. INFORMER

2.1 Informer les professionnels	16
2.2 Informer les usagers	17
2.3 Maintenir le lien social en EHPAD.....	17

3. PROTÉGER

3.1 Les gestes barrières et les EPI	18
3.2 La limitation des accès	18
3.3 Le dépistage et le contact tracing	19
3.4 La gestion des clusters.....	19
3.5 La vaccination	20

4. PRENDRE EN CHARGE

4.1 Les circuits dédiés	21
4.2 L'unité Covid.....	22
4.3 Les procédures	24
4.4 La déprogrammations	24
4.5 La santé mentale.....	24

5. FORMER

5.1 La formation des professionnels.....	24
--	----

1. GÉRER LA CRISE

1.1 LES « MARS »

Lorsqu'une situation sanitaire exige une réponse coordonnée à l'échelle nationale, le Centre opérationnel de régulation et de réponse aux urgences sanitaires et sociales (CORRUSS) du ministère chargé de la santé est mobilisé. Sa mission : assurer 24h/24 et 7j/7 la réponse opérationnelle aux urgences sanitaires ayant un impact sur le territoire national.

Le 14 janvier 2020, le CORRUSS adressait ainsi le premier MARS (Message d'Alerte Rapide Sanitaire) à l'ensemble des établissements hospitaliers pour les informer de la situation épidémiologique, des risques et des conduites à tenir.

Si certains MARS sont purement informatifs, beaucoup impliquent la mise en œuvre de nouvelles organisations pour limiter la propagation du virus, assurer une prise en charge optimale aux patients ou encore garantir des conditions de travail sécurisées pour les professionnels de santé.

1.2 LA CELLULE DE CRISE

Dès la fin du mois de janvier, une cellule de veille a été mise en place au regard des premiers messages d'alerte adressés par les autorités sanitaires. Le 2 mars 2020, la cellule de crise est activée. Composée notamment de l'équipe de direction, de la présidente de la CME, du directeur médical de crise et d'un membre de la cellule qualité gestion des risques, elle se réunit plusieurs fois par semaine depuis plus d'un an.

La cellule de crise a structuré les circuits dédiés pour la prise en charge des patients Covid et anticipe, encore aujourd'hui, les nouvelles organisations à mettre en œuvre selon les recommandations du Gouvernement et l'évolution de la situation.

Elle répond aussi aux nombreuses questions et sollicitations adressées sur l'adresse mail « celluledecrise@ch-redon.fr » créée spécifiquement pour faciliter la gestion de la crise.

115

MARS reçus
en 2020

2 266

mails reçus par la
cellule de crise en
2020

88

compte-rendus
rédigés en
2020



2

déclenchements
du Plan Blanc
en 2020

153

EVASAN réalisées :
83 lors de la 1^{ère} vague,
42 lors de la 2nd,
28 depuis le 1^{er}
janvier 2021

28

réunions organisées
avec le territoire en 2020 :
6 avec l'ARS, 8 avec le
GHT, 10 avec le CHU de
Rennes, 4 avec Redon
Agglomération

1.3 LE PLAN BLANC

Le 9 mars 2020, face à la dégradation des indicateurs épidémiques, l'ARS Bretagne a demandé à l'ensemble des établissements de santé de déclencher leur Plan Blanc. La même demande sera renouvelée le 28 octobre 2020. Inscrit dans la loi depuis 2004, le Plan Blanc est un plan spécifique en cas de situation sanitaire exceptionnelle. Il permet notamment d'engager des déprogrammations d'intervention et de réaffecter et/ou de rappeler du personnel lorsque les renforts ne sont pas suffisants.

Par anticipation, l'ARS a également coordonné avec l'ensemble des établissements de santé bretons un plan d'action gradué d'organisation des prises en charge des patients par paliers, afin d'assurer la régulation des soins dans chacun des territoires et garantir la solidarité indispensable entre les structures. Ces mesures permettent aussi d'augmenter les lits en réanimation.

1.4 LES « EVASAN »

La Bretagne a toujours été l'une des régions la plus épargnée par la crise sanitaire. De ce fait, elle a pu, plus que d'autre, jouer la carte de la solidarité en accueillant des patients Covid+ venant de régions en tension. La première évacuation sanitaire (aussi appelé EVASAN) vers la Bretagne a eu lieu le 25 mars et concernait six patients venus du Haut-Rhin.



Participation d'un IADE à une évacuation sanitaire

Le 5 avril 2020, 13 patients sont évacués par train depuis Paris vers le CHU de Rennes et le centre hospitalier de Saint-Malo. Une évacuation sanitaire à laquelle a participé Fabrice Nève, un infirmier anesthésiste du CHIRC.

Un article lui a été consacré dans le Ouest France du 07/04/2020.

En dehors des EVASAN, les transferts de patients (Covid ou non-Covid) s'est également organisé au sein du GHT. Régulièrement, le CHIRC accueille des patients stables en provenance du CHU de Rennes. À l'inverse, les patients les plus critiques sont transférés vers le CHU.

1.5 LES COLLABORATIONS

Depuis plus d'un an, un travail étroit est mené avec l'ARS, le GHT, le CHU de Rennes, les EHPAD, les élus locaux... Des réunions d'échanges, de partage d'information, mais aussi de prise de décisions ont été constantes tout au long de la crise sanitaire et se poursuivent encore aujourd'hui.

En interne, les équipes du CHIRC ont également fait preuve d'un esprit de solidarité, de cohésion et d'entraide formidable. Des services de soins à l'encadrement en passant par les services supports (technique, logistique, biomédical, sécurité...) tous les personnels de l'établissement sont mobilisés.

Il est aussi important de souligner le renfort apporté par certains personnels retraités et étudiants qui n'ont pas hésité à se rendre disponibles, ou encore la mobilisation de certains professionnels pour participer à la vaccination.

1.6 LA REMONTÉE DES INDICATEURS

Depuis plus d'un an, des indicateurs doivent être régulièrement remontés aux autorités sanitaires. En temps réel, le CHIRC informe l'ARS et le Ministère de la Santé du nombre de patients Covid hospitalisés dans l'établissement via l'application SI-VIC. De manière journalière, la cellule de crise remonte des données telles que l'état des lits, l'état des stocks (EPI, médicaments, vaccins...), le suivi des personnes vaccinées...

Pour participer (entre autres missions) au suivi des victimes, au contact tracing, et au suivi de la vaccination, un poste a été créé.

1.7 LA GESTION DES RESSOURCES

Les médicaments et les dispositifs médicaux

La crise Covid, notamment lors de la première vague, a été marquée par la gestion des approvisionnements en médicaments et dispositifs médicaux en lien avec une forte demande des établissements de santé pour les mêmes molécules et des besoins importants en oxygène.

Les professionnels du CHIRC se sont adaptés et ont tout mis en œuvre pour assurer la continuité des soins. Des plateformes de suivi des besoins en médicament ont été mises en place sous la gouvernance de l'État.

Au regard de ces pénuries, l'établissement a réajusté ses protocoles, voire en a mis en place de nouveaux, comme par exemple en soins palliatif avec les ruptures de l'hypnovel, afin d'assurer la prise en charge des patients.

Le « book Covid » traduit également l'évolution des protocoles avec la formalisation de la prise en charge médicale des patients Covid.

Les ressources humaines

La Direction des ressources humaines et des affaires médicales a joué un rôle majeur dans le recrutement, la formation, le positionnement mais également l'accompagnement des professionnels.

Pour faire face aux besoins, notamment humains, de nouvelles modalités de recrutement ont été déployées : les recrutements externes et par intérim ont été largement renforcés, les retraités du CHIRC ont été rappelés pour venir consolider les effectifs.

Lors de la mise en place de l'unité Covid, les agents volontaires ont été recensés par la DRH.

Pour faciliter la vie quotidienne des agents et leur permettre d'assurer leur prise de poste, plusieurs dispositions ont été prises.

- Le CHIRC a sollicité le lycée Marcel Calo ainsi que la MAPAR de Redon pour pouvoir proposer des logements aux professionnels de l'établissement.
- Lors de l'annonce de la fermeture des établissements scolaires, le CHIRC s'est organisé, en lien avec la ville de Redon, pour mettre en place un service d'accueil pour les agents ne disposant d'aucune solution de garde pour leur(s) enfant(s).
- Pour permettre aux agents du CHIRC d'assurer leurs déplacements professionnels, de nombreuses attestations ont été éditées lors des différentes périodes de confinement et de couvre-feu.
- Une nouvelle vision des organisations s'est également développée avec le déploiement du télétravail.

La Direction des soins et plus globalement l'encadrement ont aussi joué un rôle majeur dans le travail de réorganisation des unités et d'accompagnement des équipes. Conception de nouvelles organisations, réaménagement des services, constitution d'équipes... Les cadres ont coordonné les secteurs en proximité et décliné les nombreuses directives à mettre en place.

Une reconnaissance financière a été accordée sous la forme d'une prime Covid à l'ensemble des agents du CHIRC répondant aux critères prévus par le Gouvernement.

Le système d'information

Une attention particulière a été portée dans la mise en place de nouveaux équipements pour limiter les cyberattaques.

Plus de
1 000
attestations de
déplacement
éditées lors de chaque
périodes de
confinement et
couvre-feu

Plus de
100
attestations pour
garde d'enfant
éditées
en 2020



1.8 LE MÉCÉNAT

De nombreuses initiatives solidaires, témoignages et dons ont afflués dès le début de la crise sanitaire pour soutenir les équipes du CHIRC : matériels, repas, chocolats, produits cosmétiques, dessins d'encouragement... Autant de dons ou de remerciements provenant d'entreprises, d'associations, de collectivités, d'établissements publics du territoire ou de particuliers.

Quelques dons lors de la première vague :

- **6 437** masques chirurgicaux
- **34 897** masques FFP2
- **2 562** masques FFP3
- **118** masques en tissus
- **1 332** blouses
- **2 660** charlottes
- **2 100** surchaussures

L'Amicale du personnel a, de son côté, ouvert une cagnotte solidaire sur la plateforme Leetchi le 18 mars 2020. En quelques semaines seulement, **1 994,43 euros** (arrondi à 2 000 par l'Amicale) ont été collectés. L'intégralité de la somme a été reversée aux différents services de l'hôpital.

L'ensemble des équipes du CHIRC tient une nouvelle fois à remercier chaleureusement tous ses mécènes pour leur générosité.

2. INFORMER

2.1 INFORMER LES PROFESSIONNELLS

Les réunions d'information

Dès le 28 février 2020, des réunions d'information « flash info » ont été organisées. Destinées à l'ensemble des agents du CHIRC, leur but était d'informer les équipes de l'évolution de la situation, des décisions prises et des organisations mises en place au sein de l'établissement. L'occasion aussi de rassurer et répondre aux questions des agents en toute transparence. Des réunions spécifiques chefs de pôle et cadres de santé ont également été organisées.

Les notes d'information et les notes de service

Pour limiter la propagation du virus, les réunions d'information ont été stoppées au profit d'une communication via des notes d'information et notes de service.

Le portail Covid dédié sur l'intranet

Afin de partager les ressources d'information disponibles, les recommandations en vigueur et les conduites à tenir, une rubrique dédiée sur la Covid-19 a été créée sur l'intranet dès la fin février.

Les bulletins de situation

Le 15 avril 2020, un premier bulletin de situation présentant une synthèse des chiffres clés du suivi épidémique a été mis en place. Depuis le 1^{er} septembre 2020, il est diffusé toutes les semaines par voie numérique à l'ensemble des agents de l'établissement.

L'affichage

Pour faciliter la compréhension de certaines procédures et assurer une bonne application des organisations et des consignes définies par l'établissement, des affichages à destination des professionnels ont été mis en place.

16

réunions
d'information
organisées
en 2020

55

notes
d'information
et de service
publiées
en 2020

21

bulletins
de situation
diffusés
en 2020

2.2 INFORMER LES USAGERS

L'affichage et le site internet

Qu'est-ce que la Covid-19 ? Que faire en cas de symptômes ? Mon intervention est-elle maintenue ? Les visites sont-elles autorisées ? Pour répondre aux interrogations, rassurer et informer les patients et leurs proches, de nombreux affichages ont été réalisés et actualisés selon l'évolution des consignes. Des informations relatives à l'organisation de l'établissement face au Covid ont également été publiées sur le site internet du CHIRC.

Les médias

Les médias ont joué un rôle important dans le partage et le relai des informations et des messages sanitaires, de prévention... La Direction a toujours essayé de répondre aux sollicitations des médias, aux questions nombreuses et légitimes.

Les représentants des usagers

Les représentants des usagers du CHIRC, relais important auprès de la population, ont été informés régulièrement des dispositions prises au sein de l'établissement.

2.3 MAINTENIR LE LIEN SOCIAL EN EHPAD

Face à l'épidémie, l'un des enjeux majeurs a été de protéger les personnes les plus fragiles, notamment les personnes âgées. Malgré les décisions en matière d'isolement et de barrières sanitaires qui ont dû être prises, le personnel des EHPAD de Redon et Carentoir a su s'organiser pour maintenir le lien social et faciliter la communication entre les résidents et leurs proches.

Les bulletins d'information

Du 26 mars au 26 juin 2020, l'EHPAD/USLD Les Mariniers (Redon) ont adressé aux proches des résidents un bulletin hebdomadaire pour les tenir informés de la vie quotidienne au sein de la résidence. Du côté de l'EHPAD de Carentoir, un journal mensuel a également vu le jour à partir du mois d'avril 2020.

Les visios

Les dons de tablettes numériques, couplés aux outils de visioconférence mis en place par l'établissement, ont aussi permis aux résidents de garder le lien avec leurs proches via des appels visios.

Famileo

Pour permettre aux résidents de garder davantage le contact avec leurs proches, le CHIRC a souscrit à l'outil Famileo. Depuis juillet 2020, ce service (totalement gratuit pour les utilisateurs) permet aux familles d'envoyer des nouvelles (textes, photos) de manière numérique, qui sont ensuite imprimées sous forme de gazette papier et remis aux résidents. Le personnel des EHPAD peut également, de son côté, informer les familles de l'actualité de la structure via un fil d'information.



13

bulletins hebdomadaires diffusés à l'EHPAD de Redon en 2020

8

journaux mensuels diffusés à l'EHPAD de Carentoir en 2020

FAMILEO EHPAD de Carentoir

47 utilisateurs (pour 70 résidents)

26 gazettes familiales générées en 2020

FAMILEO EHPAD/USLD de Redon

60 utilisateurs (pour 102 résidents)

6 bulletins établissement diffusés en 2020

24 gazettes familiales générées en 2020

3. PROTÉGER

3.1 LES GESTES BARRIÈRES ET LES EPI

Les gestes barrières et les EPI (équipement de protection individuel) ont été les premiers outils de prévention pour limiter la propagation du virus. Dès le début de la crise, des « kit Covid » ont été déployés dans l'ensemble des services afin de pouvoir assurer la prise en charge d'un patient qui présenterait des symptômes.

Depuis, un kit Covid capable d'équiper l'intégralité d'un service (notamment en cas de cluster) est disponible 24h/24, 7j/7 auprès du PC sécurité de l'établissement.

En janvier 2021, des capteurs de dioxyde de carbone permettant de mesurer la concentration volumique du CO² dans l'air ont été installés dans certains locaux (self, salles de pause, salles de réunion...). Ces capteurs permettent d'alerter les personnes présentes dans la salle lorsque la concentration de CO² devient trop importante et de mettre en place des mesures adaptées (aération de la pièce, limitation du nombre de personnes, renforcement des mesures barrières...).

3.2. LA LIMITATION DES ACCÈS

Le filtrage par l'équipe de sécurité

Depuis le 9 mars 2020, l'équipe de sécurité assure un filtrage des personnes qui entrent dans l'établissement. Ils assurent également la distribution des masques chirurgicaux.

Le self

À partir du 16 mars 2020, l'organisation du self a été revue et les capacités d'accueil diminuées pour permettre le respect des distanciations sociales.

Le télétravail

Depuis la mise en place du premier confinement le 17 mars 2020, le télétravail s'est largement répandu. Une charte du télétravail a été mise en place par la DRH.

Au niveau informatique, 90 ordinateurs portables ont été déployés pour le télétravail (dont une trentaine acquis spécifiquement pour cet usage) et 42 connexions à distance ont été créées (pour les agents utilisant leur poste personnel pour se connecter à leur poste établissement).

Les visioconférences

Tout comme le télétravail, les visioconférences sont désormais largement plébiscitées au sein de l'établissement. Pour répondre aux besoins du CHIRC, le service informatique a procédé à plusieurs évolutions :

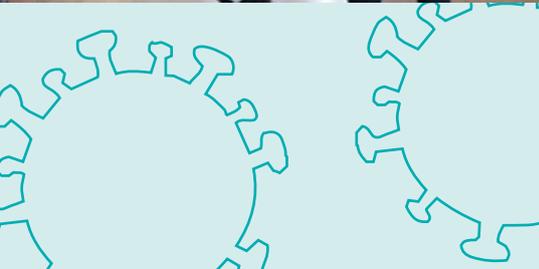
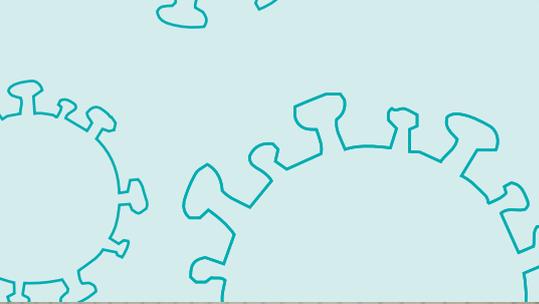
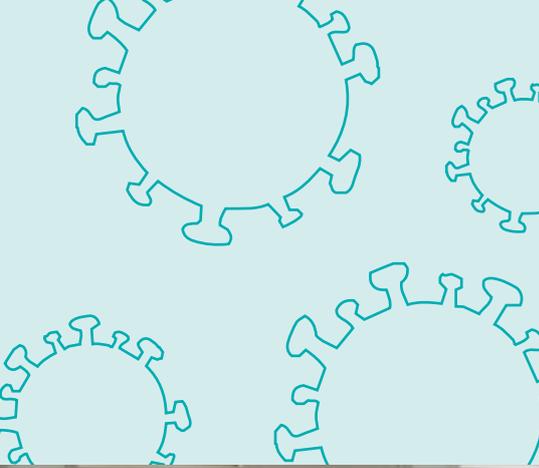
- augmentation d'environ 60% des équipements de visioconférence,
- installation d'une solution interne de visioconférence (BigBlue Button) pour limiter le contact entre les professionnels de santé,
- mise en place d'un lien internet dédié à la visioconférence pour ne pas altérer les liens existants dédiés aux applications médicales.

La réglementation des visites

Les visites ont été interdites à partir du 18 mars 2020 (sauf dérogation). Elles ont repris de manière réglementées, puis de nouveau interdites lors de la deuxième vague.

Les téléconsultations

Les téléconsultations ont été mises en place à partir du 21 mars 2020. Trois salles de téléconsultation ont été équipées dans les locaux des consultations externes.



3.3. LE DÉPISTAGE ET LE CONTACT TRACING

Mise en place le 11 mai 2020, la stratégie nationale « tester, tracer, isoler » pour limiter la propagation du virus s'appuie sur un repérage précoce des symptômes, la réalisation de tests et l'isolement des malades ainsi que des personnes ayant été en contact avec eux.

Au début de l'été 2020, une enquête de séroprévalence des anticorps anti-SarsCov-2 (SCoPe) a été menée au sein du GHT afin de déterminer la proportion de la population hospitalière du GHT ayant été contaminée et de mieux comprendre les facteurs associés à cette contamination. L'ensemble du personnel du CHIRC avait ainsi la possibilité de se faire tester.

À la rentrée de septembre 2020, les professionnels de retour au CHIRC après une période d'absence (congés, formation...), ayant participé à un rassemblement, identifié comme personne contact ou présentant des symptômes évocateurs devaient réaliser un test PCR. Depuis mi-novembre 2020, des tests antigéniques sont à la disposition du personnel de l'établissement. Les agents de retour de congés et ceux des structures médico-sociales sont prioritaires pour en bénéficier.

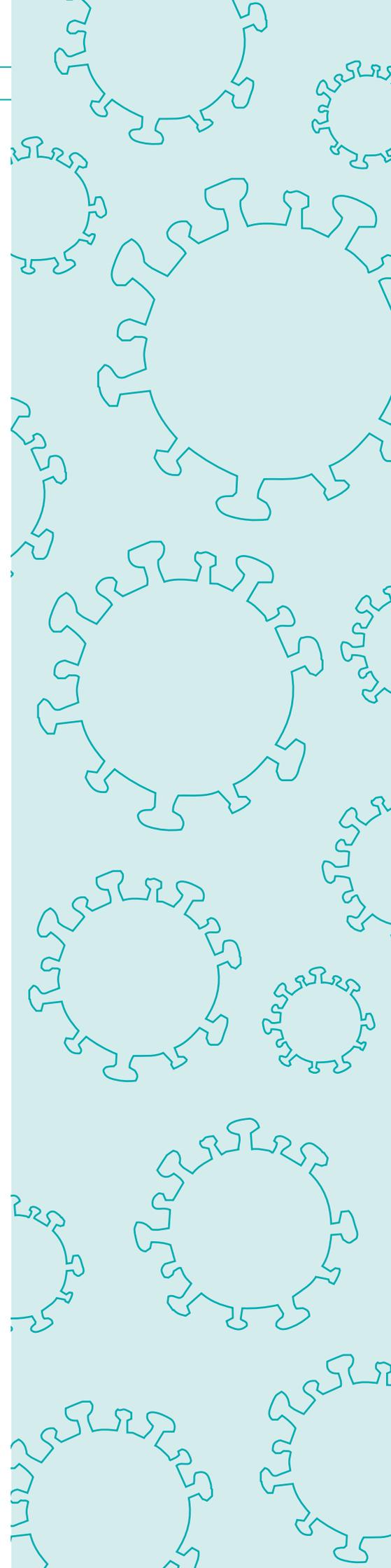
À plusieurs reprises (et notamment lors de cluster), des campagnes de dépistage massif ont été organisées dans les services, à la fois auprès des professionnels que des patients.

Par ailleurs, un test PCR est demandé pour les résidents accueillis en EHPAD et les patients qui viennent pour une chirurgie programmée.

Lors de l'identification d'un cas positif, il est essentiel de recenser l'ensemble des personnes avec qui il a été en contact rapproché au cours des jours précédant l'apparition des symptômes. Le médecin du service est chargé d'enregistrer les données de « contact tracing » (soit en prévenant le médecin traitant de la personne, soit en alertant l'équipe du CHIRC en charge du contact tracing). Le relais est ensuite assuré par les enquêteurs de l'Assurance Maladie, qui sont chargés de finaliser l'identification des personnes contact à risque et de les informer pour casser la chaîne de transmission.

3.4. LA GESTION DES CLUSTERS

Depuis le début de la crise, le CHIRC a dû faire face à quatre clusters : deux au SSR de Carentoir, un en unité de psychiatrie (Lanrua) et un en court séjour gériatrique.



3.5 LA VACCINATION

Un des moyens de faire face au virus, et qui constitue pour tous une véritable source d'espoir, c'est le vaccin. En France, la campagne de vaccination a été lancée le 26 décembre 2020.

Le CHIRC a ouvert son centre de vaccination le 8 janvier 2021, d'abord dans les locaux du SSR-MPR (a), puis à l'Hôtel Dieu (b), avec une capacité de 96 injections par jour, soit 480 par semaine.

Le 22 février, le centre de vaccination a été transféré en ville, au gymnase Lucien Poulard (c), mis à disposition par la ville de Redon dans le cadre d'une convention.

Le centre, qui reste géré par le CHIRC, est monté progressivement en puissance pour atteindre six lignes de vaccination et 520 injections par jour, avec uniquement du Pfizer. À partir du mois de juin, le centre sera ouvert 7j/7.

La logistique

Pharmacie, équipe d'hygiène, services techniques, logistique, informatique, sécurité... ont travaillé main dans la main pour organiser la vaccination. L'ensemble de la logistique est prise en charge par le CHIRC. Deux fois par semaine, les vaccins sont récupérés à la PUI (Pharmacie à Usage Intérieur) du CHU de Rennes, puis approvisionnés quotidiennement au centre de vaccination. Les commandes de vaccins sont réalisées toutes les semaines et gérées par la pharmacie du CHIRC.

Le fonctionnement du centre nécessite également du matériel (PC, fauteuils médicalisés, lit en cas de malaise, frigo pour la conservation des vaccins...) et des consommables (seringues, pansements, compresses, masques, solution hydro alcoolique, blouses, papier, stylo...) fourni par le CHIRC.

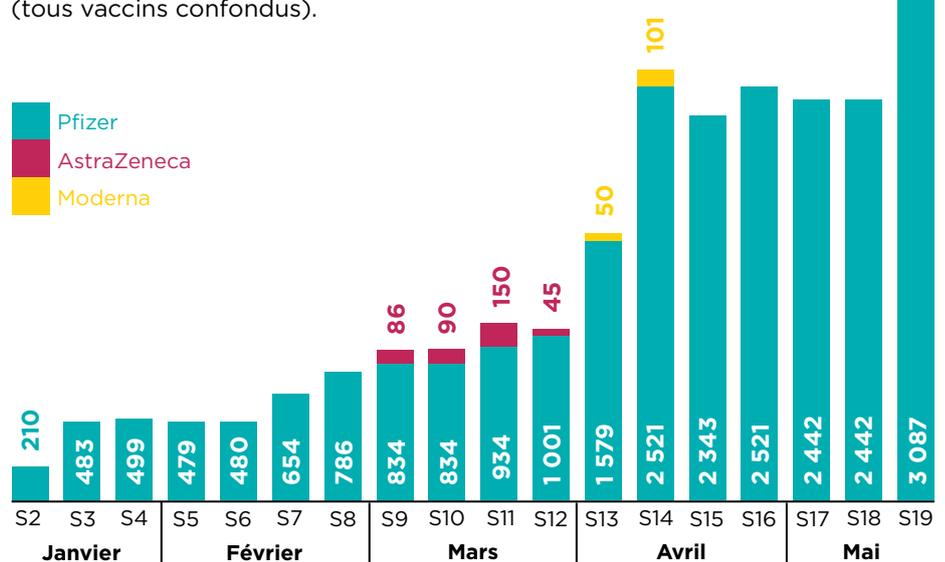
Le ménage, la gestion des DASRI (Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux) ou encore le bionettoyage de l'ensemble du centre de vaccination est également assuré par l'établissement.

Les ressources humaines

- En termes de ressources humaines, l'ensemble du **personnel administratif** (six personnes au quotidien) a été recruté par le CHIRC expressément pour le centre de vaccination.
- Le **personnel médical** (un médecin par jour) est principalement composé de libéraux et de retraités, mais certaines vacations sont assurées par des praticiens du CHIRC.
- Au niveau **infirmier**, six personnes sont actuellement nécessaires. Une infirmière a été recrutée à temps plein par le CHIRC. Les cinq autres lignes de vaccination sont exclusivement pourvues par les infirmiers libéraux ou retraités.
- Depuis fin avril, des **bénévoles** (trois par jour) sont également présents sur le centre pour faciliter l'accueil et l'accompagnement des personnes qui viennent se faire vacciner.

L'évolution de la vaccination

Au 14 mai 2021, **24 696** personnes ont été vaccinées (tous vaccins confondus).



a



b



c



En EHPAD, la campagne de vaccination a débutée le 12 janvier 2021 avec Jean-Claude, 80 ans, premier résident de l'EHPAD de Carentoir à s'est fait vacciné.

4. PRENDRE EN CHARGE

4.1 LES CIRCUITS DÉDIÉS

En tenant compte des recommandations des MARS, la cellule de crise a formalisé différents scénarios pour assurer la prise en charge des patients suspects, confirmés ou contact. Dès le 18 février 2020, plusieurs organisations ont été réfléchies et mises en place progressivement.

Aux urgences

Aux urgences, un double circuit (haute densité virale et basse densité virale) a été créé.



En imagerie

Pour limiter le croisement des patients Covid et non Covid, des plages ont été dédiées en fin de journée pour les patients suspects nécessitant un scanner. De plus, lors des transferts des patients vers l'imagerie, l'équipe de sécurité est systématiquement présente afin de sécuriser les couloirs.

Aux consultations externes

Pour les consultations externes non différables, des appels de la veille ont été mis en place. Deux circuits ont également été créés pour les patients avec et sans symptômes.



En chambre mortuaire

La crise sanitaire a bouleversé la prise en charge des personnes décédées, tant pour les soins à apporter au corps que pour la mise en bière, le transport ou encore le déroulement des obsèques.

L'équipe de la chambre mortuaire s'est organisée pour répondre aux nouvelles organisations. Les horaires d'accès à la chambre mortuaire ont été adaptés et régulés. De manière générale, l'accès à la chambre mortuaire a été entièrement structuré.

207
patients accueilli
en unité Covid
en 2020

4.2 L'UNITÉ COVID

Lundi 16 mars, la décision est prise d'ouvrir une unité Covid à la fin de la semaine sur le niveau 3 du SSR. En quatre jours, il faut faire sortir ou transférer les 22 patients présents dans le service.

À chaque départ, les chambres sont préparées et configurées pour la prise en charge Covid. L'espace de rééducation est vidé et transformé en espace d'accueil et de tri Covid. Une chambre de déchocage est également créée. Tous les services sont mobilisés (services de soins, techniques, logistique, informatique, biomédical, pharmacie...).

Samedi 21 mars, à 16h, le premier patient est accueilli dans l'unité Covid. Une « aventure » qui va durer plus de deux mois, avec un pic atteint mi-avril avant la fermeture de l'unité début juin.

Dans la majorité des cas, les patients hospitalisés en unité Covid ont pu rentrer à domicile ou dans leur lieu de résidence (EHPAD, foyer de vie...). Quelques transferts vers le CHU de Rennes ou le centre hospitalier de Saint-Nazaire ont été réalisés.

Une équipe volontaire et solidaire

Pour assurer le fonctionnement de l'unité Covid, le CHIRC a fait appel aux volontaires parmi les agents de l'établissement. Beaucoup ont répondu présents, permettant de constituer une équipe de professionnels issus de différents services. Malgré le stress et la fatigue, l'équipe a fait preuve d'un grand dévouement et de beaucoup de solidarité.

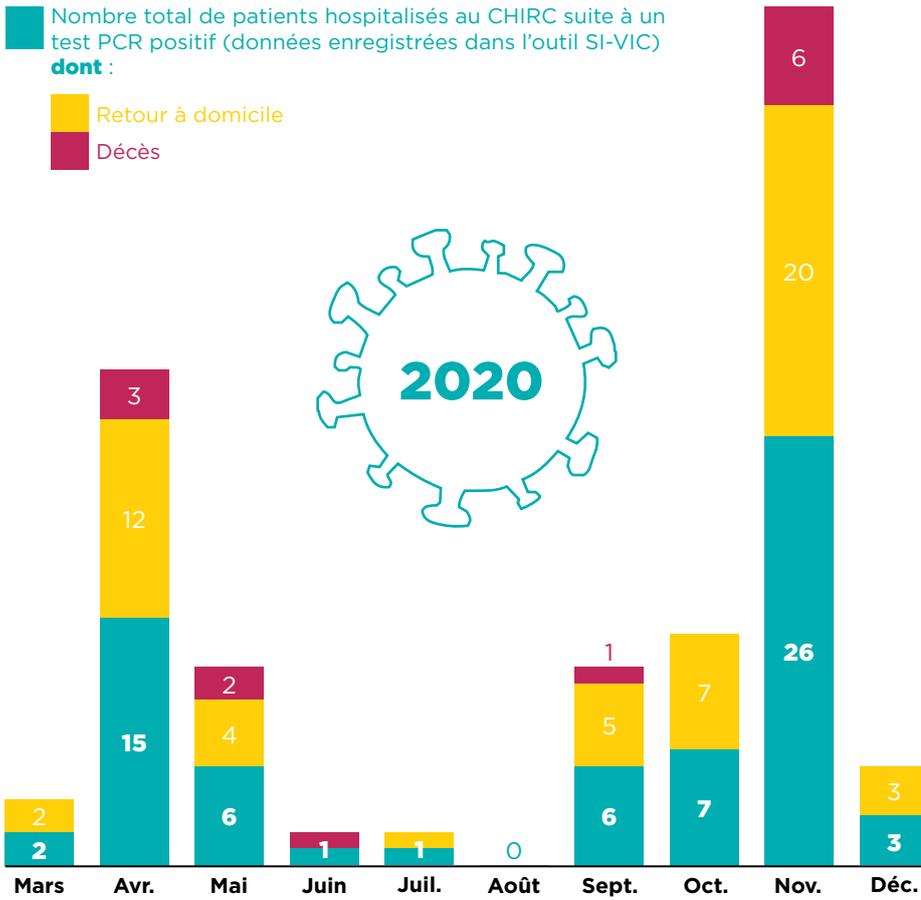
Fin juin, au moment de la fermeture de l'unité, aucun professionnel n'avait contracté le virus. Une satisfaction et un soulagement pour tous.

L'unité Covid sera réouverte du vendredi 6 novembre au mardi 8 décembre 2020 lors de la seconde vague, puis à partir du lundi 11 janvier 2021.



Nombre total de patients hospitalisés au CHIRC suite à un test PCR positif (données enregistrées dans l'outil SI-VIC)
dont :

- Retour à domicile
- Décès



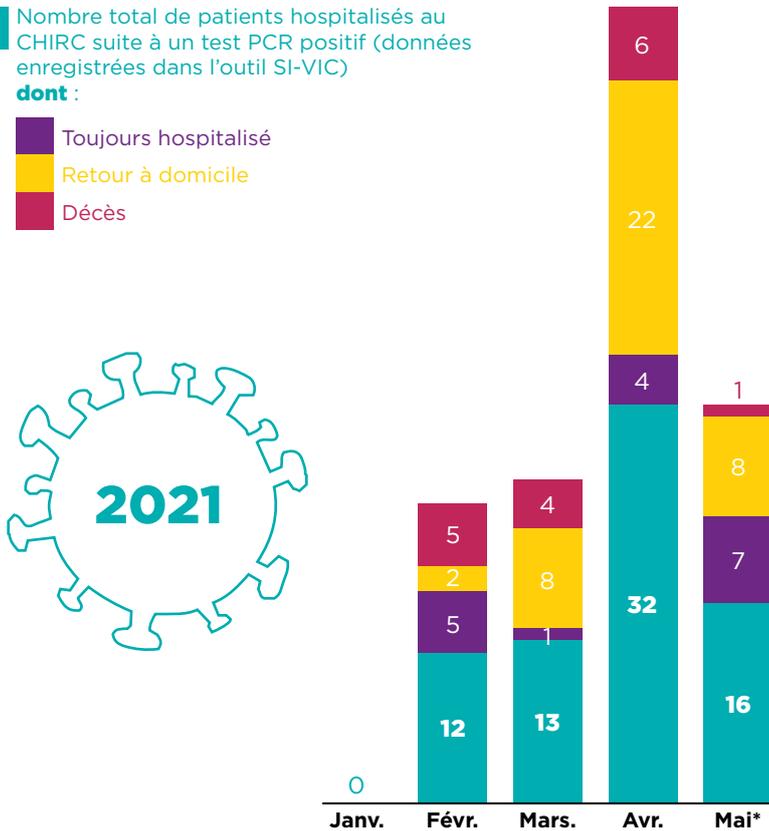
140
 patients Covid+ hospitalisés au CHIRC depuis le début de la crise

67
 patients Covid+ hospitalisés au CHIRC en 2020

4
 patients Covid+ transférés vers le CHU de Rennes en 2020

Nombre total de patients hospitalisés au CHIRC suite à un test PCR positif (données enregistrées dans l'outil SI-VIC)
dont :

- Toujours hospitalisé
- Retour à domicile
- Décès



73
 patients Covid+ hospitalisés au CHIRC depuis le 1^{er} janvier 2021

*Données arrêtées au 25/05/2021

4.3. LES PROCÉDURES

Plusieurs procédures ont été formalisées au regard des organisations retenues : l'organisation des flux et des circuits de prise en charge, l'organisation de l'habillage/déshabillage, la décontamination des locaux et des surfaces, la gestion des déchets...

L'ensemble des procédures sont regroupées dans le « book Covid » disponible sur l'intranet du CHIRC. Il est accessible à l'ensemble des professionnels de l'établissement.

4.4. LA DÉPROGRAMMATION

Comme la plupart des établissements de santé, le CHIRC a été contraint de déprogrammer certaines activités médicales et chirurgicales non urgentes. Le but : récupérer des lits et du personnel lors des pics d'hospitalisation.

Afin d'étudier chacun des cas, une cellule de déprogrammation, composée de chirurgiens, d'anesthésistes et de cadres du pôle chirurgical, a été mise sur pied.

Lors de la première vague (de mi-mars à mai 2020), la cellule s'est réunie au moins une fois par semaine, voire davantage, pour gérer les déprogrammations, les urgences, puis les reprogrammations et la reprise d'activité à partir du 11 mai 2020.

Pour chaque patient, la cellule de déprogrammation a sollicité les chirurgiens de l'établissement pour hiérarchiser les urgences, mettre des priorités, organiser les reconvoque selon le degré d'urgence. Les chirurgiens et/ou les secrétaires ont de leur côté appelé, rappelé, prévenu, informé les patients selon les consignes retenues.

La cellule de déprogrammation a également eu en charge de rédiger les procédures d'organisation au bloc opératoire, en SSPI (salle de surveillance post-interventionnelle), en consultation... et de définir des circuits spécifiques en cas de prise en charge de patient Covid.

4.5. LA SANTÉ MENTALE

L'épidémie de Covid-19 entraîne beaucoup de contraintes, d'incertitudes et de bouleversements dans nos vies depuis le début de l'année 2020. L'anxiété, le stress ou encore l'inquiétude sont des sentiments répandus.

Pour certaines personnes, cette situation est particulièrement éprouvante. Aussi, les professionnels du pôle santé mentale et addictologie ont mis en place, dès le 20 mars 2020, un soutien psychologique.

5. FORMER

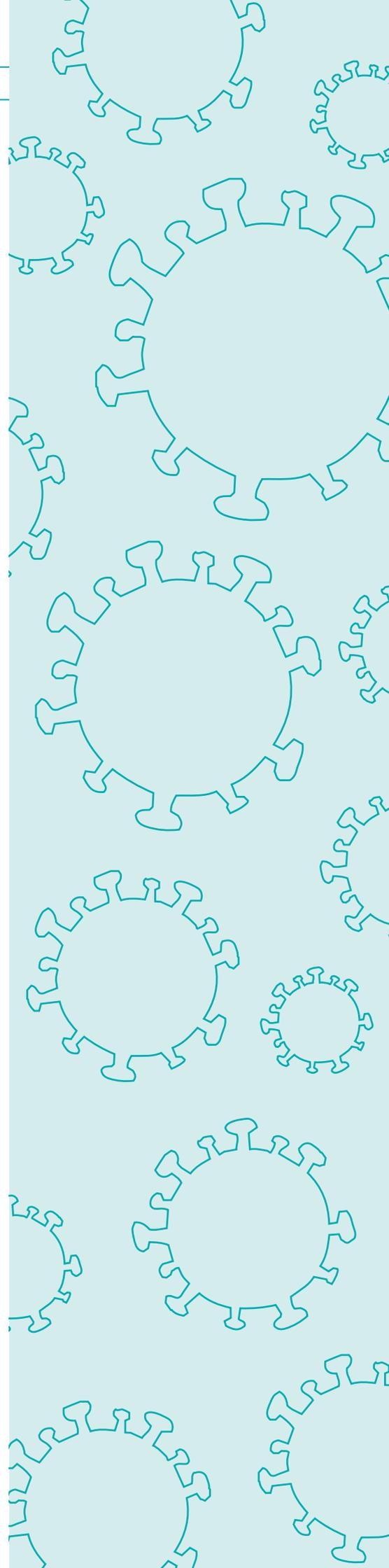
5.1 LA FORMATION DES PROFESSIONNELS

Afin d'assurer une prise en charge de qualité et garantir la sécurité des patients et des professionnels, l'équipe opérationnelle d'hygiène hospitalière (EOHH) a dispensé de nombreuses formations (gestes barrières, port du masque, habillage/déshabillage, prélèvement vaccination...).

Pour former les équipes ou simplement rappeler les bonnes pratiques, l'EOHH se déplace dans les services à la demande des cadres. Lors de chaque ouverture de l'unité Covid et lors de l'apparition d'un cluster, l'EOHH intervient systématiquement pour rappeler les consignes.

14 572

rendez-vous annulés
ou reportés pour
motif Covid en 2020
(pour **7 162** patients
concernés)



S'ENGAGER
POUR NOS PATIENTS

R

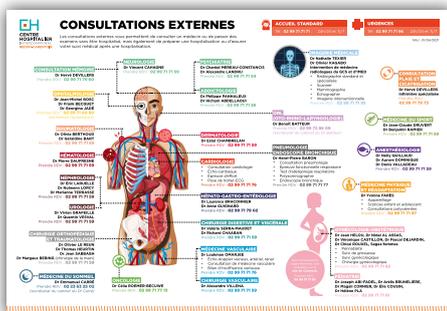
L'OFFRE DE SOINS

Le CHIRC est un établissement public de santé offrant à la population des ressources pour le diagnostic, les soins, la prévention et l'éducation à la santé. En tant qu'hôpital de proximité, il couvre la quasi-totalité des disciplines de médecine, de chirurgie et d'obstétrique. Il assure également une activité de psychiatrie et d'addictologie, de soins de suite, de rééducation et de gériatrie.

Les consultations externes au CHIRC

Au CHIRC, presque toutes les spécialités médicales et chirurgicales sont représentées. C'est un atout pour les patients qui peuvent consulter des spécialistes près de chez eux.

Pour connaître la liste des consultations et des praticiens, une brochure est disponible sur le site Internet de l'hôpital (rubrique « L'hôpital » puis « Publications »).



Les spécialités du CHIRC

- A**ddictologie
- Anesthésie
- C**ardiologie
- Chirurgie gynécologique
- Chirurgie orthopédique et traumatologique
- Chirurgie vasculaire
- Chirurgie viscérale et digestive
- D**ermatologie
- G**ériatrie
- Gynécologie-obstétrique
- H**ématologie
- Hépto-gastro-entérologie
- M**édecine d'urgence
- Médecine du sommeil
- Médecine du sport
- Médecine physique et réadaptation
- Médecine vasculaire
- N**eurologie
- Néphrologie
- O**ncologie
- Ophtalmologie
- Oto-rhino-laryngologie (ORL)
- P**édiatrie
- Pneumologie
- Psychiatrie
- R**adiologie et imagerie médicale
- Rhumatologie
- S**oins palliatifs
- U**rologie



LES PÔLES EN ACTION

Les pôles d'activités médicales sont pilotés par un médecin ou un pharmacien chef de pôle, assisté d'un cadre sage-femme et/ou un cadre de santé. L'équipe gestionnaire du pôle ainsi constituée est complétée par un membre de l'équipe de direction nommé directeur référent du pôle. Les trios de pôle sont nommés pour une période de quatre ans.

LE CHEF DE PÔLE

- Est en charge du pilotage du pôle.
- Représente le pôle auprès des instances.
- Coordonne l'élaboration et la mise en œuvre du projet de pôle.
- Organise le fonctionnement du pôle.
- Gère les moyens définis par le contrat interne d'objectifs et de moyens.

LE CADRE DE PÔLE

- Assiste le chef de pôle dans l'organisation, la gestion et l'évaluation des activités relevant des prestations paramédicales.
- Met en œuvre la politique institutionnelle de soins infirmiers, médico-techniques et de rééducation au sein du pôle.
- Participe à l'amélioration de la qualité des soins.
- Assure l'encadrement, l'animation et la gestion des équipes paramédicales du pôle.

LE DIRECTEUR RÉFÉRENT DE PÔLE

- Facilite les liens entre le pôle dont il est le référent et les directions fonctionnelles de l'établissement.
- Contribue à l'élaboration, à la négociation des objectifs et au suivi du contrat interne du pôle.
- Veille à la cohérence des objectifs du pôle avec les règles et objectifs définis au plan institutionnel.
- Impulse une culture de gestion au sein du pôle et encourage la mise en place d'actions visant à l'amélioration de la performance médico-économique du pôle.

LE CHEF DE SERVICE

- Assure le pilotage de son service.
- Est garant de l'élaboration et de la mise en œuvre du projet médical du service.
- Est responsable de l'organisation de la prise en charge des patients, de la qualité des prestations assurées et de la permanence des soins.
- Est garant de la qualité du codage de l'activité produite.

PÔLE SPÉCIALITÉS MÉDICALES

À propos

Le pôle spécialités médicales assure une offre polyvalente de médecine pour adulte. Il accueille et prend en charge des patients souffrant de pathologies médicales variées pouvant relever de spécialités différentes.

Le pôle assure aussi la prise en charge des soins palliatifs via l'EMSP (Équipe Mobile de Soins Palliatifs) et les LISP (Lits Identifiés de Soins Palliatifs), ainsi que le dépistage des troubles du sommeil (polysomnographie).

GOUVERNANCE

- Chef de pôle :
Dr Henri-Pierre BARON
- Cadre de pôle :
Nelly PRODÉ
- Directrice référente :
Chantal VISSOUARN

SERVICES

- Médecine polyvalente à orientation cardiologique et pneumologique
- Oncologie
- Lits identifiés de soins palliatifs (LISP)
- Équipe mobile de soins palliatifs (EMSP)
- Consultations (médecine vasculaire, dermatologie, rhumatologie)

FAITS MARQUANTS (2020)

RENFORCEMENT DE L'ACTIVITÉ DE SOINS PALLIATIFS

L'arrivée à temps plein du Dr Becuwe, médecin oncologue et référente sur les LISP (lits identifiés de soins palliatifs), a permis une montée en puissance notable sur la prise en charge des patients en oncologie et en soins palliatifs, deux activités qui répondent à un besoin important de la population.

Le CHIRC dispose de cinq lits identifiés de soins palliatifs. Leur mise en place (en janvier 2019) a permis de concrétiser et de pérenniser plusieurs projet comme :

- l'utilisation d'huiles essentielles, qui est maintenant courante dans le service, et qui a pour but d'assurer une atmosphère olfactive agréable dans la chambre des patients (une IDE est par ailleurs formée à l'aromathérapie) ;
- l'utilisation de solutions lavantes sans rinçage pour améliorer le nursing et limiter la douleur (qui fait désormais l'objet d'un protocole) ;
- la mise en place d'une « alimentation plaisir », en lien avec le service restauration et diététique, pour permettre aux patients de bénéficier de plateaux repas adaptés à leurs goûts et à leurs envies. Dernièrement, le service a fait l'acquisition de tables de chevet réfrigérées pour offrir plus d'autonomie aux patients.
- Ces organisations donnent entière satisfaction aux patients et à leur entourage.

Sur le pôle, quatre IDE sont titulaire d'un DIU (diplôme inter-universitaire) de soins palliatifs.

Les soins palliatifs représentent une activité à fort potentiel, avec très souvent un nombre de patients qui dépasse la quotité de LISP de l'établissement.

L'ÉQUIPE MOBILE DE SOINS PALLIATIFS

Malgré le contexte sanitaire et les restrictions mises en place sur certains établissements, l'activité de l'EMSP (équipe mobile de soins palliatifs) reste soutenue, avec une file active de 314 patients et 2 793 interventions en 2020 (dont 2 021 intervention sur le CHIRC, 436 au domicile des patients et 336 en établissements médico-sociaux).

LES TROUBLES DU SOMMEIL

Depuis mai 2019, le Dr Carré, médecin spécialiste du sommeil, propose des consultations pour diagnostiquer et prendre en charge les troubles du sommeil, grâce à un interrogatoire dirigé et des examens d'enregistrement du sommeil (polygraphie, polysomnographie), qui sont réalisés en hospitalisation de nuit au CHIRC.

En 2020, cette activité s'est renforcée, avec notamment le recrutement d'un technicien polysomnographie à temps plein.

REPÈRES ET CHIFFRES CLÉS



CAPACITÉ # 30 LITS

- ▶ Cardiologie : **12** lits
- ▶ Pneumologie : **13** lits
- ▶ LISP : **5** lits



EFFECTIFS # 42,43 ETPT

- ▶ Personnel médical : **4,21** ETPT, dont
- ▶ Personnel non-médical : **38,22** ETPT, dont **14,25** IDE



ACTIVITÉ

- ▶ **873** entrées
- ▶ **10 066** journées

- ▶ **4 738** consultations externes dont
cardio-vasculaire : **2 077**
dermatologie : **1 196**
pneumologie : **707**
oncologie : **274**
rhumatologie : **706**

- ▶ **1 015** séjours (en RUM)
- ▶ Durée moyenne de séjour : **10,24**

GRANDS PROJETS (2019)

MISE EN PLACE DE SOINS DE CONFORT

Grâce au soutien financier du Collectif Octobre Rose en Pays de Redon et du Comité du Morbihan de La Ligue contre le cancer, des soins de confort vont être mis en place et mutualisés avec le pôle de spécialités chirurgicales. Des prestations de soins de confort (socio-esthéticienne, sophrologie, réflexologie...) seront ainsi proposées pour les patients suivis en chimiothérapie, mais également pour certains patients en soins palliatifs.

CRÉATION D'UN POSTE D'IDE D'ANNONCE

Depuis début 2021, une infirmière coordinatrice de parcours complexes de soins en oncologie (IDECO) intervient auprès des patients d'oncologie (50%) et de soins palliatifs (50%) afin d'améliorer la qualité et la continuité des soins tout au long du parcours.

L'IDECO est une personne ressource pour les patients et leur entourage, mais aussi pour les soignants et pour l'établissement. Elle permet notamment :

- l'évaluation des besoins des patients et de leurs proches,
- l'information,
- l'écoute et le soutien,
- la facilitation du parcours et la coordination ville-hôpital.

RELANCE DU COMITÉ D'ÉTHIQUE

À l'initiative du Dr Becuwe, le comité d'éthique de l'établissement a été relancé début 2021. Il s'agit d'une instance pluridisciplinaire, consultative et indépendante, qui permet d'apporter un regard tiers et bienveillant aux professionnels confrontés à une situation complexe.

Le comité d'éthique, dont la présidence est assurée par le Dr Becuwe, est particulièrement important dans ce contexte de crise sanitaire.

ARRIVÉES ET DÉPARTS

À partir de mai 2021, le Dr Bianciotto travaillera en lien avec le Dr Becuwe à hauteur d'une journée d'oncologie par semaine.

Mi-juin, le Dr Baron, chef de pôle - pneumologue, prendra sa retraite.

PÔLE SPÉCIALITÉS CHIRURGICALES

À propos

Le pôle assure la prise en charge des urgences chirurgicales ainsi que toute intervention nécessitant une hospitalisation. Des consultations sont également proposées dans de nombreuses spécialités (chirurgie digestive, chirurgie orthopédique, urologie...). Une unité est dédiée à la chirurgie ambulatoire, qui permet un retour au domicile le jour même de l'intervention. La prise en charge est sécurisée grâce à des protocoles anesthésiques et chirurgicaux favorisant la récupération rapide et le traitement de la douleur.

FAITS MARQUANTS (2020)

RENFORCEMENT DE L'ACTIVITÉ D'ONCOLOGIE

L'arrivée à temps plein du Dr Becu en mars 2020 a permis une remontée importante de la file active des patients de chimiothérapie. En 2020, 187 séjours ont été réalisés contre 41 en 2019, soit une augmentation de 356 %. Les consultations d'oncologie médicale ont elles aussi progressées, avec 274 consultations en 2020 (contre 134 en 2019, soit une augmentation de 104 %).

Par ailleurs, grâce au soutien du collectif Octobre Rose en Pays de Redon, qui a versé un chèque de 10 000 € au CHIRC, deux fauteuils de chimiothérapie ont pu être renouvelés afin d'améliorer le confort des patients. Ils ont été inaugurés en septembre 2020.

En mars 2021, le Collectif a de nouveau soutenu le service d'oncologie du CHIRC en versant un chèque de 12 000 €. Les fonds serviront en grande partie à financer des prestations de soins de confort (sophrologie, réflexologie, soins esthétiques) pour les patients suivis en chimiothérapie.

AUGMENTATION DES POSES DE CHAMBRE IMPLANTABLE

Une chambre implantable est un dispositif placé sous la peau. Il est composé d'un petit boîtier relié à un cathéter lui-même placé dans une grosse veine profonde. À chaque perfusion, les médicaments sont injectés directement dans la chambre implantable. Ce dispositif permet d'administrer les chimiothérapies de façon sûre et confortable.

Pour en bénéficier, les patients devaient se rendre au Centre Eugène Marquis à Rennes. Depuis 2019, la pose de chambre implantable peut être réalisée au CHIRC, augmentant ainsi le nombre de passages au bloc opératoire.

AMÉLIORATION DE LA PRISE EN CHARGE EN ORTHOPÉDIE

Depuis septembre 2019, les orthopédistes pratiquent la chirurgie mini-invasive par voie antérieure. Outre une récupération de l'autonomie plus rapide pour les patients, cette technique chirurgicale permet de réduire la durée moyenne de séjour (-1 % en 2020).

Arrivé en novembre 2018 en qualité d'assistant spécialiste partagé avec le CHU de Rennes, le Dr Heurtin a rejoint le CHIRC à temps plein depuis novembre 2020, permettant ainsi d'augmenter l'activité de chirurgie orthopédique.

LANCEMENT DES CONSULTATIONS DE MÉDECINE DU SPORT

Mises en place en mars 2020, les consultations de médecine du sport, malgré le contexte sanitaire, ont pu être maintenues. Au total, 87 consultations ont eu lieu en 2020.

Réalisées par le Dr Druvert et le Dr Ramier, ces consultations s'adressent aux personnes qui souhaitent commencer ou reprendre une activité physique (examen médical, conseils, certificat d'aptitude...), aux sportifs avec une pathologie liée à un accident (tendinite, entorse, fracture, problèmes musculaires ou articulaires...), et aux patients atteints d'une pathologie chronique (diabète, cardiopathie, cancer...) qui désirent être orientés vers une activité physique adaptée à leur état de santé.

GOUVERNANCE

- Chef de pôle :
vacant
- Cadre de pôle :
Sandrine MARQUET
- Directrice référente :
Gaëlle BOUVIER-MÜLLER

SERVICES

- Chirurgie hospitalisation complète
- Chirurgie ambulatoire
- Endoscopie
- Anesthésie-réanimation
- Unité de soins continus
- Bloc opératoire
- Consultations externes
- Dépôt de produits sanguins labiles

REPÈRES ET CHIFFRES CLÉS



CAPACITÉ # **34 LITS**
10 PLACES

- ▶ Chirurgie hospitalisation complète : **30 lits**
- ▶ Chirurgie ambulatoire : **10 places**
- ▶ Unité de soins continus : **4 lits**



EFFECTIFS # **104,65 ETPT**

- ▶ Personnel médical : **12,20 ETPT**
- ▶ Personnel non-médical : **92,45 ETPT**, dont **47,13 IDE**



ACTIVITÉ

- ▶ **4 402** entrées
- ▶ **10 503** journées

- ▶ **15 253** consultations externes dont chirurgie orthopédique : **5 159**
anesthésie : **2 536**
chirurgie viscérale : **1 655**
chirurgie urologique : **2 153**
chirurgie vasculaire : **173**
hépato-gastro-entérologie : **1 543**
ophtalmologie : **767**
infirmiers : **877**
néphrologie : **351**
chirurgie orale : **88**
ORL : **108**
médecine du sport : **87**

- ▶ **3 698** séjours (en RUM)
- ▶ Durée moyenne de séjour : **4,57**
- ▶ Taux de chirurgie ambulatoire : **62,9 %**

AUGMENTATION DES CRÉNEAUX D'OPHTALMOLOGIE

Depuis octobre 2020, des créneaux sont dédiés à l'ophtalmologie tous les mardis au bloc opératoire (contre 4 mardis sur 5 auparavant).

DÉPROGRAMMATION D'ACTIVITÉS

Dans le cadre de la crise du Covid-19, des interventions chirurgicales non urgentes ainsi que des consultations ont dû être déprogrammées afin de récupérer non seulement des lits pour la mise en œuvre de l'unité Covid notamment, mais aussi pour disposer de personnel supplémentaire. Durant ces épisodes de déprogrammation, le personnel du pôle a été redéployé sur d'autres secteurs de l'établissement pour participer à la prise en charge des patients (Covid ou non).

Malgré la conjoncture, le pôle de chirurgie a réussi à conserver une activité plus ou moins stable (-11 % par rapport à 2019).

GRANDS PROJETS (2021)

MISE EN PLACE D'UN CRÉNEAU DÉDIÉ AUX URGENCES AU BLOC OPÉRATOIRE

Depuis janvier 2021, un créneau dédié à la prise en charge des urgences a été mis en place au bloc opératoire. Il fonctionne de 16h à 20h avec un peu plus de 2 ETP supplémentaires.

L'objectif est d'assurer une prise en charge dans un délai inférieur ou égal à 24h pour les patients nécessitant une intervention chirurgicale en urgence. Sur le premier trimestre 2021, 88% des patients urgents ont pu être pris en charge dans un délai inférieur ou égal à 24h.

RESTRUCTURATION DU PÔLE DE CHIRURGIE

En 2021, l'établissement va poursuivre les travaux de restructuration des unités au niveau du pôle spécialités chirurgicales. L'unité médico-chirurgicale ambulatoire (UMCA) restera au 3^e étage mais sera relocalisée au niveau de l'ancienne pédiatrie, afin d'augmenter sa capacité.

Le service de chirurgie conventionnelle (actuellement au 4^e étage) sera quant à lui positionné sur les lits actuels d'UMCA et d'UPA/APAVC, au 3^e étage.

DÉVELOPPEMENT DE L'ACTIVITÉ D'ONCOLOGIE

L'arrivée du Dr Daufresne (hématologue) en novembre 2020, va permettre de développer la prise en charge des patients en oncologie avec la mise en place de traitement du cancer par hormonothérapie ou immunothérapie.

RÉALISATION DE TRAVAUX AU BLOC OPÉRATOIRE

Les équipes du bloc ont travaillé sur un projet global de réorganisation du bloc opératoire. Il s'agit d'organiser le bloc en fonction du type de prise en charge. Ainsi, deux circuits seront créés.

Un circuit sera dédié aux patients pris en charge en ambulatoire, pour des interventions « légères » dont les patients sont accompagnés debout jusqu'en salle opératoire. Cette réorganisation s'accompagnera de la réintégration des endoscopies au bloc.

Le deuxième circuit correspond aux prises en charges conventionnelles, avec l'arrivée des patients en brancard.

S'ajouteront des travaux de réfection des sols des circulations, très vétustes, la réfection de la salle de lavage et la réorganisation des arsenaux avec des investissements pour du matériel de stockage.

PÔLE SUPPORT CLINIQUE

À propos

Le pôle support clinique comprend le service des urgences et d'imagerie et l'ensemble des services supports nécessaires au bon fonctionnement de l'établissement tels que la stérilisation, la pharmacie et le brancardage, et à la prise en charge des patients par les professionnels de rééducation et de diététique.

L'objectif du pôle support clinique est de garantir un service de qualité aux différentes unités du CHIRC, afin de leur permettre, à leur tour, de garantir une prise en charge de qualité aux patients.

FAITS MARQUANTS (2020)

RÉHABILITATION DES URGENCES

Débutée en 2019, la réhabilitation des urgences s'est poursuivie en 2020, avec notamment la réfection des sols et des parties communes. Une nouvelle signalétique a été installée dans l'ensemble du service.

La restructuration des urgences va se poursuivre en 2021 avec l'aménagement des locaux et des circuits. Désormais, le service est sectorisé avec deux flux séparés adaptés à la situation des patients qui se présentent aux urgences.

GESTION DU PARC DE BRANCARDS

Le parc de brancards du CHIRC a fait l'objet d'un entretien et d'une maintenance courant 2020, mais aussi d'un programme de renouvellement avec l'achat de trois nouveaux brancards pour le service des urgences.

FORMATION AMBULANCIER SMUR

Des ambulanciers ont été formés à la conduite SMUR.

TRANSFERTS DES LITS D'UHCD

En lien avec la crise Covid, six lits d'UHCD (Unité d'Hospitalisation de Courte Durée), ont été transférés au 3^e étage de l'établissement, et trois postes soignants ont été créés.

ACQUISITION D'UN ÉCHOGRAPHE EN MAMMOGRAPHIE

Afin d'améliorer le circuit des patients, un échographe a été installé en salle de mammographie.

ACQUISITION DU LOGICIEL ITRACE

iTrace est un logiciel de gestion des DMI (Dispositif Médical Implantable). Il permet une meilleure traçabilité de l'utilisation des DMI, tant au niveau de la pharmacie que du bloc opératoire.

MAINTIEN DU SERVICE DE STÉRILISATION

Un transfert du service de stérilisation vers le CHU de Rennes était à l'étude. Suite aux résultats de l'étude technique et financière rendus début 2020, il a été décidé de maintenir le service de stérilisation sur place.

CERTIFICATION DE LA PUI ET DE LA STÉRILISATION

En 2020, une démarche de certification pour la PUI (Pharmacie à Usage Interieur) et la stérilisation a été entamée afin de répondre aux normes ISO 9001. La certification ISO 9001 de la stérilisation aura lieu le 24 juin 2021.

MISE EN PLACE D'UNE RÉGLETTE SEFI

Une réglette « SEFI » (Score d'Évaluation Facile des Ingesta) a été mise en place pour détecter les troubles nutritionnels auprès des patients hospitalisés.

ARRIVÉES ET DÉPARTS

Au niveau médical, le pôle a été renforcé avec l'arrivée du Dr Bouguellid (nouveau chef des urgences), du Dr Branchet-Allinie (nouveau chef de l'UPA depuis fin 2020) et du Dr Tracol (neurologue partagé avec le CHU de Rennes), qui intervient au niveau de l'UPAVC. À noter, le départ en retraite du Dr Descloquemant (chef de l'imagerie) en décembre 2020.

Grâce à l'arrivée de trois nouveaux kinésithérapeutes en 2020, le CHIRC bénéficie désormais d'une équipe de rééducation au complet.

GOUVERNANCE

- Chef de pôle :
Dr Nicolas CHAUVEL
- Cadre de pôle :
Marie-Laure MARTIN
- Directrice référente :
Chantal VISSOUARN

SERVICES

- Imagerie médicale
- Urgences / SMUR
- Unité post-AVC
- Unité post-urgences
- Diététique
- Plateau de réadaptation
- Pharmacie
- Stérilisation
- Équipe opérationnelle d'hygiène hospitalière
- Brancardage
- Chambre mortuaire

GRANDS PROJETS (2021)

INVESTISSEMENTS EN IMAGERIE

Les travaux de l'IRM sont sur le point de s'achever. Les référents IRM ont été formés sur le premier trimestre 2021. Le début d'activité IRM est prévu pour septembre 2021.

Le cabinet privé IMED et le Dr Bouvattier (praticien libéral à Redon) participeront à l'activité IRM. Le plan d'équipement est en cours de préparation.

Outre l'IRM, les investissements en imagerie en 2021 comprennent également le remplacement du scanner en novembre 2021 (avec un rafraîchissement des locaux) et de la console du mammographe. Ces investissements sont en liens avec l'arrivée de deux nouveaux radiologues en janvier 2021, le Dr Texier (chef de service) et le Dr Kagabo.

RENOUVELLEMENT DE L'AUTORISATION ASN EN IMAGERIE

L'autorisation ASN (Autorité de Sûreté Nucléaire) en imagerie doit être renouvelée dans le courant de l'année. Par ailleurs, l'ensemble des professionnels bénéficieront d'une mise à niveau pour les formations radioprotection travailleur et radioprotection patient.

PROJET DE RÉORIENTATION AUX URGENCES

Dans le but d'optimiser les flux de patients aux urgences, le service finalise la mise en place d'un projet de réorientation avec l'outil Logibec. À l'aide d'un algorithme validé scientifiquement, l'IAO (Infirmier(e) d'Accueil et d'Orienteur) pourra réorienter les patients qui ne nécessitent pas une prise en charge aux urgences vers la médecine de ville. Pour cela, le CHIRC collabore avec des cabinets libéraux partenaires, un moyen de renforcer davantage le lien ville-hôpital. La mise en route de Logibec est prévue pour fin mai 2021.

RÉORGANISATION DU SMUR

En lien avec le GHT, un projet de réorganisation du SMUR est en cours. L'objectif est d'améliorer la coordination des prises en charge et de faciliter et sécuriser les transmissions de données personnelles et médicales. À terme, les véhicules SMUR seront géolocalisés, les fiches bilan dématérialisées, la visiorégulation sera possible et les véhicules seront équipés d'échographes extraportables.

RÉÉDUCATION ET AUTONOMIE DES PATIENTS

Afin de travailler sur le retour à l'autonomie des patients, une chambre témoin va être créée au niveau du plateau technique. Elle permettra aux patients sortants de favoriser la récupération, l'indépendance/l'autonomie, avant un retour à domicile.

L'équipe du MPR finalise également un livret et des vidéos avec des exercices d'auto-rééducation, que les patients pourront poursuivre après avoir quitté l'établissement.

RESTRUCTURATION DES UNITÉS

Dans le cadre de la restructuration des unités, l'unité d'hospitalisation de courte durée (UHCD, l'unité post-accueil (UPA) et l'unité post-AVC (UPAVC), actuellement au 3^e étage, seront déménagés au 4^e étage fin 2021.

Cela permettra de localiser l'UHCD à côtés des lits d'UPA et UPAVC et de disposer de lits de réserve en cas d'épisode de tension hospitalière.

ARRIVÉES

Au niveau de l'encadrement, 2021 est marqué par la prise de fonction du Dr Chauvel au poste de chef de pôle. Il remplace le Dr Leray qui a pris la présidence de la CME. Une nouvelle cadre, Mme Brégain, est également arrivée sur le service des urgences.

Mme Desilles, orthophoniste, a intégré le CHIRC en janvier 2021. En collaboration avec une diététicienne de l'établissement, sa présence va permettre de renforcer les compétences au niveau des troubles de la déglutition.

Au niveau médical, plusieurs praticiens ont rejoint le CHIRC en début d'année : le Dr Thiefain (urgences) et les Drs Texier et Kagabo (imagerie). Le Dr Bianciotto viendra renforcer l'UHCD à partir de mai 2021 et travaillera en lien avec le Dr Becuwe à hauteur d'une journée d'oncologie par semaine.

REPÈRES ET CHIFFRES CLÉS



CAPACITÉ # 18 LITS

- ▶ Unité post-accueil : **14** lits
- ▶ Unité d'hospitalisation de courte durée : **4** lits



EFFECTIFS # 126,76 ETPT

- ▶ Personnel médical : **21,45** ETPT
- ▶ Personnel non-médical : **105,31** ETPT, dont **27,18** IDE



ACTIVITÉ

- ▶ **19 289** passages aux urgences dont suivi d'hospitalisation : **5 823** non suivi d'hospitalisation : **13 466**
- ▶ **4 955** patients hospitalisés en UHCD pour **3 047** journées
- ▶ **1 454** patients hospitalisés en UPA pour **5 423** journées
- ▶ **30 081** actes d'imagerie dont mammographie : **1 502** scanographie : **7 905** échographie : **2 940**
- ▶ **6 511** séjours (en RUM)
- ▶ Durée moyenne de séjour : **1,41**

PÔLE FEMME-ENFANT

À propos

Le pôle femme-enfant regroupe l'ensemble des services dont l'activité est centrée sur la prise en charge de la femme à toutes les périodes de sa vie (adolescente, jeune femme, mère) ainsi que sur celle de ses enfants.

Le pôle femme-enfant dispose d'un centre d'orthogénie pour les IVG médicamenteuses et chirurgicales.

FAITS MARQUANTS (2020)

MISE EN PLACE DE NOUVEAUX ATELIERS EN MATERNITÉ

En 2020, deux nouveaux ateliers ont vu le jour en maternité :

- un atelier dédié aux papas, qui a pour objectif de permettre aux hommes d'exprimer leurs appréhensions. Il s'agit d'un temps dédié à la parole, à l'écoute et à la compréhension des papas pour leur permettre d'accueillir leur enfant en toute confiance et en toute sérénité.
- un atelier dédié au sevrage tabagique, animé par M. Guerin (sage-femme tabacologue), qui va permettre aux femmes enceintes et à leur entourage de bénéficier de conseils et d'une aide pour évaluer leur consommation et trouver des solutions pour se sevrer en douceur.

AUGMENTATION DES CONSULTATIONS PÉDIATRIQUES

L'arrivée du Dr Cornier (pédiatre) en mai 2020 et du Dr Cousin (pédiatre) en novembre 2020 a permis de renforcer les consultations pédiatriques. En 2020, malgré la situation sanitaire, 1 713 consultations ont été réalisées contre 1 343 en 2019, soit une augmentation de 27,6 %.

ARRIVÉES ET DÉPARTS

L'année 2020 a été marquée par l'arrivée d'une nouvelle coordinatrice sage-femme, Mme Bray, et le départ du Dr Raynier (pédiatre).

COLLABORATION AVEC LE RÉSEAU PÉRINATALE BRETAGNE

Le 1^{er} janvier 2020, les quatre réseaux bretons de santé en périnatalité ont fusionné pour devenir le Réseau périnatalité Bretagne.

Le Réseau a pour mission d'aider et d'accompagner les acteurs de l'offre de soins en santé périnatale. Il intervient en appui pour améliorer la coordination entre les différents professionnels (notamment ville/hôpital) et pour aider à améliorer l'organisation interne des structures.

En 2020, deux RMM (Revue de Mortalité et de Morbidité) ont été organisées avec le Réseau.

INSPECTION DE L'ARS

Le pôle femmes enfants a fait l'objet d'une inspection par l'ARS en 2019. Les experts ont relevé un certain nombre de points à améliorer et/ou à réajuster. Le CHIRC a donc mis en place un comité de pilotage regroupant l'encadrement du pôle, la direction du pôle et la qualité gestion des risques pour répondre aux différentes injonctions. Un plan d'action a été rédigé et est en cours d'exécution.

GOUVERNANCE

- Chef de pôle :
Dr Joseph ABI-FADEL
- Cadre de pôle :
Sandrine MARQUET
- Directrice référente :
Gaëlle BOUVIER-MÜLLER

SERVICES

- Gynécologie-obstétrique
- Pédiatrie

REPÈRES ET CHIFFRES CLÉS

 **CAPACITÉ # 24 LITS**

- ▶ Obstétrique :
 - 12 lits de suites de naissance
 - 3 lits de grossesse pathologique
- ▶ Pédiatrie : 9 lits

 **EFFECTIFS # 57,50 ETPT**

- ▶ Personnel médical : 8,08 ETPT
- ▶ Personnel non-médical : 49,42 ETPT, dont 6,31 IDE

 **ACTIVITÉ**

- ▶ 1 335 entrées
- ▶ 3 640 journées
- ▶ 14 714 consultations externes dont gynécologie-obstétrique : 10 936 (dont 8 292 consultations réalisées par les gynécologues et 2 644 par les sages-femmes) pédiatrie : 1 713 site de Carentoir : 23
- ▶ 1 952 séjours (en RUM)
- ▶ Durée moyenne de séjour : 2,53
- ▶ Nombre d'accouchements : 530
- ▶ Taux de césarienne : 21,5 %

GRANDS PROJETS (2021)

RESTRUCTURATION DU PÔLE FEMME-ENFANT

Fin 2020, le CHIRC a débuté la restructuration de son pôle femme-enfant. Depuis le 23 mars 2021, le service de pédiatrie (auparavant au 3^e étage) a rejoint celui de la maternité au 2^e étage. Désormais, le pôle compte 5 lits de pédiatrie et 14 lits en maternité. Cette restructuration permet de faciliter et de renforcer les synergies existantes entre les services du pôle.

Trois bureaux de consultation pédiatrique ont été créés et organisés en deux espaces de prise en charge : l'un médical l'autre paramédical. Après leur consultation avec le pédiatre, les enfants qui nécessitent des examens complémentaires peuvent être pris en charge par l'infirmier(e) qui se trouve dans le bureau adjacent.

DÉVELOPPEMENT DES CONSULTATIONS DE PÉDIATRIE

Les consultations de pédiatrie vont se développer avec la mise en place de consultation diététique tous les mercredis.

CRÉATION D'UNE FILIÈRE PÉDIATRIQUE

En lien avec la certification V2020, une filière pédiatrique dédiée pour les enfants et les adolescents de moins de 18 ans est à l'étude. Elle a pour but de sécuriser et d'améliorer la prise en charge des enfants se présentant aux urgences. Que ce soit pour une urgence médicale ou chirurgicale, l'objectif est que les enfants soient directement orientés vers le service de pédiatrie et pris en charge par les équipes spécialisées.

PÔLE SANTÉ MENTALE ET ADDICTOLOGIE

À propos

Le pôle santé mentale et addictologie accueille des adultes souffrant de pathologies psychiatriques et/ou addictologiques.

Le secteur 35G11 s'appuie sur des structures proposant des soins en ambulatoires (consultations médicales, psychologiques, infirmières, interventions au domicile) et des prises en charge à temps partiel (HDJ, CATTP) ou à temps complet en hospitalisation lorsque les soins en ambulatoire ou à temps partiel ne sont pas possibles.

Des consultations avancées (Carentoir et Grand-Fougeray), des soins de psychothérapie et des soins à domicile sont assurés par les équipes pluridisciplinaires ainsi que des accompagnements sociaux et diététiques.

GOVERNANCE

- Chef de pôle :
vacant
- Cadre de pôle :
vacant
- Directeur référent :
Jean BÉLET

SERVICES

- Unité d'hospitalisation complète
- Hôpital de jour
- CMP
- CATTP
- Familles d'accueil thérapeutique
- Foyer de vie Camille Claudel
- Équipe de liaison psychiatrie-urgences
- EMPP
- CSAPA
- EHLA

FAITS MARQUANTS (2020)

MISE EN ŒUVRE DU DSPPA

Le DSPPA (Dispositif de Soins Partagé en Psychiatrie et en Addictologie) a vu le jour en février 2020 dans le cadre d'un appel à projet de l'ARS Bretagne favorisant l'organisation de projet innovant en psychiatrie.

Le DSPPA est un dispositif qui associe l'addictologie et la psychiatrie afin de soutenir les médecins libéraux et médecins coordonnateurs d'établissements médico-sociaux dans la prise en charge de leurs patients.

MISE EN ŒUVRE DE L'EMPP

Créée en juin 2020, l'EMPP (Équipe Mobile Psychiatrie-Précarité) permet un accueil et une prise en charge soignante aux personnes en situation de précarité présentant des troubles psychiatriques. Composée d'un médecin psychiatre, d'un infirmier, d'une assistante sociale et d'un cadre de santé, l'EMPP intervient sur l'ensemble du secteur de psychiatrie 35G11.

ARRIVÉES ET DÉPARTS DE MÉDECINS

L'arrivée du Dr Abdelaoui (addictologue) en septembre 2020 a permis de renforcer l'addictologie. Il partage son activité entre le CSAPA, où les patients sont reçus en consultation, et l'EHLA (Équipe Hospitalière de Liaison et de Soins en Addictologie), qui permet d'assurer un repérage précoce des patients hospitalisés souffrant d'addictions afin de les orienter vers des soins adaptés.

Depuis décembre 2020, le Dr Abdelaoui propose également des consultations externes d'addictologie sur le plateau de consultations de l'hôpital.

Le Dr Merau-Constancis, arrivée en 2019, exerce à temps plein au CHIRC depuis août 2020.

L'année 2020 a également été marquée par le départ de deux psychiatres, le Dr Mazouni et du Dr Abdelmalek.

LE THÉÂTRE À L'HÔPITAL

Suite à un appel à projet de l'ARS financé par la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) de Bretagne, le Canal Théâtre du Pays de Redon et le CATTP (Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel) de Redon ont mis en place le projet « Le Théâtre à l'hôpital ». Depuis mai 2020, et jusqu'en mai 2021, les patients du CATTP se rendent au théâtre une fois par mois. L'objectif est de travailler, à partir du jeu théâtral, des compétences qui peuvent aider les patients dans leur vie quotidienne (expression, aisance corporelle, gestion des émotions...).

REPÈRES ET CHIFFRES CLÉS



CAPACITÉ # 65 LITS
16 PLACES

- ▶ Psychiatrie : 25 lits et 12 places
- ▶ Séjour et accueil thérapeutique : 3 places
- ▶ Foyer de vie : 35 lits



EFFECTIFS # 92,72 ETPT

- ▶ Personnel médical : 7,62 ETP
- ▶ Personnel non-médical : 85,10 ETP, dont 41,73 IDE



ACTIVITÉ

- Psychiatrie : 9 921 consultations
- ▶ 3 662 consultations psychiatres
- ▶ 2 284 consultations psychologues
- ▶ 3 735 consultations infirmiers
- ▶ 215 consultations assistante sociale
- ▶ 25 consultations diététicienne

- Addictologie : 6 847 consultations
- ▶ 3 431 consultations addictologues
- ▶ 435 consultations psychiatres
- ▶ 1 965 consultations infirmiers
- ▶ 906 consultations psychologues
- ▶ 70 consultations diététicienne
- ▶ 40 consultations assistante sociale

- EHLISA et maternité :
- ▶ 506 consultations

Durée moyenne de séjour : 35,81

Famille d'accueil thérapeutique : 1 place 1 patient

MISE EN PLACE DES CONSULTATIONS JEUNES CONSOMMATEURS

Depuis septembre 2020, des consultations jeunes consommateurs (CJC) sont proposées par les professionnels du CSAPA. Les CJC se déroulent à l'Espace Jeunes de Redon et à la Mission Locale.

EN BREF

- Mise en place de consultations avancées en psychiatrie au Grand-Fougeray
- Augmentation du temps de travail de la diététicienne du CSAPA, qui intervient désormais aussi en psychiatrie
- Co-organisation avec le réseau « VIF » d'une conférence
- Création d'un groupe projet pour la mise en place d'un CLSM (Conseil Local de Santé Mentale)
- Réalisation de travaux de réfection à Lanrua (salle de soins, chambre de soins intensifs, bureaux cadres, secrétariat, accueil patient)

GRANDS PROJETS (2021)

MISE EN PLACE DE CONSULTATION À DESTINATION DES JEUNES

Le pôle projette de mettre en place des consultations en ville à destination des jeunes de 16 à 18 ans en souffrance psychologique, et qui ne viennent pas au CMP.

COLLABORATION AVEC LE SERVICE D'ONCOLOGIE

Depuis fin 2020, l'une des psychologues du pôle propose un accompagnement aux patients du service d'oncologie. Cette prise en charge devrait s'intensifier en 2021 avec l'aménagement d'un bureau dédié.

COLLABORATION AVEC LA MISSION LOCALE ET L'EMPP

Le pôle collabore avec la Mission Locale de Redon et l'EMPP dans le cadre du projet « Contact », qui consiste à aller vers les jeunes de 15 à 29 ans, au-delà de leurs difficultés.

CONVENTION AVEC SOS VICTIMES 35

En 2021, un projet de révision de la convention avec SOS Victime 35 dans le cadre de la prise en charge des femmes victimes de violence intrafamiliales sera mené.

POURSUITE DU TRAVAIL ENGAGÉ DANS LE PTSM35

Le PTSM35 (Plan Territorial en Santé Mentale) a pour objectif d'améliorer le parcours de vie des personnes concernées par des problèmes de santé mentale, plus de continuité dans les soins, un parcours sécurisés et sans ruptures.

PÔLE GÉRIATRIE

À propos

La gériatrie est une spécialité qui assure la prise en charge globale, médico-psycho-sociale, des personnes âgées de plus de 65 ans.

Le CHIRC propose une filière gériatrique complète avec des unités de consultation, une unité d'hospitalisation de court séjour, des unités de soins de suite et de réadaptation gériatriques, une unité de soins de longue durée, des établissements d'hébergement, un service de soins infirmiers à domicile ainsi qu'une équipe mobile de gériatrie et une équipe mobile pour la maladie d'Alzheimer et les pathologies apparentées.

GOUVERNANCE

- Chef de pôle :
Dr Hervé DEVILLERS
- Cadre de pôle :
Kristelle LE GALL
- Directeur référent :
Anne COUNY

SERVICES

Site de Redon :

- SSR / MPR
- Court séjour gériatrique
- USLD / EHPAD des Mariniers
- Équipe mobile de gériatrie
- EMMAA

Site de Carentoir :

- SSR
- EHPAD
- SSIAD

FAITS MARQUANTS (2020)

FORMATION D'INFIRMIER(E)S EN PRATIQUES AVANCÉES

Dans le cadre de la loi de modernisation de notre système de santé et du décret n°2018-629 du 18 juillet 2018 relatif à l'exercice infirmier en pratique avancée, le CHIRC a souhaité développer les postes d'infirmier(e)s en pratiques avancées (IPA) dans son pôle gériatrique.

À l'issue d'une formation de deux ans, les IPA disposent de compétences élargies, à l'interface de l'exercice infirmier et de l'exercice médical. Pour les patients, la pratique avancée permet une amélioration de l'accès aux soins et une meilleure articulation du parcours patient.

Au CHIRC, une infirmière a été formée et exerce en tant qu'IPA : Mme Latouche (depuis juillet 2020). Deux infirmières sont actuellement en formation : Mme Prier (diplômé en juin 2021) et Mme Souvanlazy (diplômée en janvier 2022).

RENFORCEMENT DES ÉCHANGES AVEC LA CPTS

Élément du plan « Ma santé 2022 » initié par le Gouvernement en 2018, la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) permet aux professionnels de santé libéraux de s'organiser pour répondre efficacement aux besoins identifiés du territoire. Gérée et pilotée principalement par les professionnels de santé libéraux, elle réunit également des professionnels de santé des établissements de santé et des acteurs médico-sociaux.

Depuis fin 2020, le pôle de gériatrie travaille étroitement avec la CPTS. Des réunions par visioconférence ont été mises en place au rythme d'une fois toutes les six semaines afin d'aborder des thématiques variées telles que les soins non programmés, la télémédecine, ou encore l'éducation thérapeutique.

POURSUITE DE LA MISE EN PLACE DE TÉLÉMÉDECINE EN EHPAD

Courant 2019, un projet de télémédecine a été lancé en partenariat avec certains EHPAD du territoire. Ce projet a pour objectif de permettre aux résidents des EHPAD partenaires de bénéficier, en cas de besoin, d'évaluation gériatrique et de consultations spécialisées dans le traitement des plaies. Les diagnostics et le suivi des patients peuvent ainsi être réalisés à distance par les gériatres du CHIRC, évitant aux résidents d'être transférés. La mise en place de la télémédecine se poursuit. Du matériel informatique a été installé sur Carentoir et mis à l'essai en mai 2021.

OBTENTION DE CRÉDITS POUR LE NUMÉRO UNIQUE

En mars 2014, un « numéro unique » a été mis en place en gériatrie. Cette plateforme téléphonique permet aux praticiens libéraux de joindre (via une opératrice) les gériatres du CHIRC dans un délai de 24 à 48h pour obtenir un avis ou réaliser une hospitalisation directe en gériatrie.

En 2020, le CHIRC a obtenu de nouveaux crédits pour le fonctionnement de cette plateforme.

REPÈRES ET CHIFFRES CLÉS

 **CAPACITÉ** # **275 LITS**
72 PLACES

- ▶ Court séjour gériatrique : **30** lits
- ▶ SSR de Redon : **50** lits
- ▶ SSR de Carentoir : **20** lits
- ▶ EHPAD de Redon : **74** lits
- ▶ EHPAD de Carentoir : **71** lits
- ▶ USLD : **30** lits
- ▶ SSIAD : **72** places

 **EFFECTIFS** # **264,38 ETPT**

- ▶ Personnel médical : **6,89** ETPT
- ▶ Personnel non-médical : **257,49** ETPT, dont **51,39** IDE

 **ACTIVITÉ**

- ▶ **1 531** entrées
- ▶ **92 064** journées

- ▶ **902** consultations externes dont
consultation mémoire : **503**
rééducation : **113**
plaies et cicatrisation : **282**

- MCO :
- ▶ **819** séjours (en RUM)
- ▶ Durée moyenne de séjour : -

- SSR :
- ▶ **724** séjours (en RUM)
- ▶ Durée moyenne de séjour : **30,06**

MISE EN PLACE D'UNE UNITÉ COVID SUR LE SSR DE REDON

Le 21 mars 2020, l'unité Covid ouvre ses portes pour la première fois (elle sera fermée puis rouverte en fonction des pics épidémiques).

Le niveau 3 du SSR, qui bénéficie d'un accès direct pour les patients et les ambulances, a été retenu pour la mise en place de cette unité Covid.

Lors de chaque ouverture de l'unité Covid, ce sont des dizaines de patients qu'il a fallu transférer ou faire sortir, et tout un service à réorganiser.

Malgré la situation sanitaire, il est également important de noter que les entrées en court séjour gériatrique sont restées convenables (-3 %).

GRANDS PROJETS (2021)

ARRIVÉES ET DÉPARTS

L'encadrement du pôle a été modifié avec le départ en retraite de Mme Gui, et son remplacement (fin décembre 2020) par Mme Le Gall au poste de cadre de pôle.

Début 2021, Mme Blot (cadre sur l'EHPAD de Carentoir) a quitté l'établissement. L'encadrement de l'EHPAD de Carentoir, assuré actuellement par Mme David, a été réorganisé et un recrutement est en cours.

À noter également le départ du Dr Dan, en janvier 2021.

DÉVELOPPEMENT DES CONSULTATIONS MÉMOIRE

Grâce à l'arrivée prochaine de l'IRM au CHIRC, qui permettra des délais de rendez-vous plus courts, les consultations mémoire vont pouvoir se renforcer. Mises en place en 2007 et labellisées en 2017, les consultations mémoire permettent de dépister et de diagnostiquer dès les premiers symptômes une pathologie de la mémoire pour orienter et proposer des prises en charge au patient et à son entourage.

Chaque année, plus de 500 consultations mémoire sont réalisées.

ÉVALUATION PATHOS

L'enveloppe budgétaire que les ARS allouent aux EHPAD et aux USLD est déterminée à la fois par le degré d'autonomie des résidents accueillis dans l'établissement (mesuré par la grille AGGIR) et par les soins médico-techniques requis par les résidents compte tenu de leurs pathologies (mesurés par l'outil PATHOS). Une nouvelle coupe PATHOS doit être réalisée sur l'EHPAD de Carentoir et l'EHPAD/USLD de Redon au premier semestre 2021. Un référent médical et un référent infirmier vont être identifiés.

EN BREF

- CPOM (contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens) EHPAD/USLD de Redon
- Projet d'admission directe
- Diminution des plages d'hôpital de jour en gériatrie
- Mise en place d'un projet d'attractivité pour faire venir des internes
- Installation de rails plafonniers motorisés dans les EHPAD afin d'optimiser les chambres doubles, améliorer la qualité de vie des soignants et sécuriser la prise en charge de patients

RELATIONS AVEC LES USAGERS

Le CHIRC met tout en œuvre pour satisfaire les demandes des usagers et respecter leurs droits.

Présente dans chaque établissement, la commission des usagers (CDU) se réunit cinq fois par an pour procéder entre autre à l'examen des plaintes et des réclamations adressées à l'établissement. La CDU prend également part aux avis et recommandations pour améliorer la qualité de la prise en charge des patients.

LES RÉCLAMATIONS EN 2020

- **45** réclamations dont **4** réclamations orales enregistrées pour 108 829 passages, soit un taux de réclamation de 0,04 % (-33,82 % par rapport à 2019)

LES PLAINTES EN 2020

- **7** dossiers déposés auprès de l'assurance du CHIRC dont :
 - **1** demande d'indemnisation amiable a été clôturée
 - **1** demande a fait l'objet d'une indemnisation par l'assurance
 - **5** demandes restent en cours
- **2** demandes d'indemnisation amiable ouverte en 2019 auprès de la Commission de Conciliation et d'Indemnisation (CCI) ont été clôturées en 2020
- **1** plainte déposée auprès du Tribunal Administratif en 2019 reste en attente de jugement

LES DEMANDES DE REMBOURSEMENTS EN 2020

- **8** demandes de remboursement déposées auprès de l'assurance du CHIRC pour la perte ou le bris d'un objet personnel (**11** en 2019)

LES MÉDIATIONS EN 2020

- **2** médiations médicales (**0** en 2019)
- **4** rencontres en amont organisées avec le plaignant, le médecins et le cadre de santé suite à une réclamation (**15** en 2019)

LES ÉLOGES ET REMERCIEMENTS EN 2020

- **155** éloges (**122** en 2018)

LES DEMANDES DE DOSSIERS MÉDICAUX EN 2019

- **216** demandes d'accès au dossier médical (**234** en 2019) dont :
 - **196** dossiers < 5 ans
 - **20** dossiers > 5 ans

LES QUESTIONNAIRES DE SATISFACTION EN 2020

Pôle	Tx de retour	Note/20
Médecine	0,4 %	18
Chirurgie	8,5 %	18
Support clinique	0,2 %	19,5
Femme enfant	37 %	16
Santé mentale et addictologie	5 %	14
Gériatrie	1,4 %	16
Établissement	6,2 % (6 % en 2019)	16 (17 en 2019)

LES FICHES D'ÉVÈNEMENTS INDÉSIRABLES (FEI) EN 2020

- **0** FEI n'a été en lien avec les droits des usagers (**6** en 2019)

LES ÉVÈNEMENTS INDÉSIRABLES GRAVES (EIG) EN 2020

- **3** EIG ont été déclarés et ont fait l'objet d'une RMM



AUMÔNERIE

L'aumônerie du CHIRC assure la présence de l'Église auprès des malades et de leurs familles.

Assuré par deux aumônières et une équipe de 13 bénévoles sur le site de Redon et 4 bénévoles sur le site de Carentoir, ce service accompagne les patients et leurs proches, en leur apportant un réconfort humain et spirituel et en répondant aux demandes de sacrements.



AUTRES ACTIVITÉS

L'aumônerie fait partie intégrante de l'hôpital et de l'Église diocésaine. À ce titre, l'équipe d'aumônerie suit régulièrement des formations (3 en 2020) auprès de la paroisse de Redon et du diocèse de Rennes, et elle contribue aux projets du CHIRC :

- mise en place d'une équipe de bénévoles sur le site de Carentoir,
- soutien aux EHPAD pour l'accueil des familles,
- mise en place d'une opération « coeurs tissés » conjointe entre les Mariniers et les enfants catéchisés du secteur de Redon.

Comme tous les services de l'hôpital, la mission de l'aumônerie a été fortement impactée par la crise sanitaire. Les deux aumônier(e) s se sont adaptées afin de rester présentes auprès des personnes qui en faisaient la demande. Les bénévoles n'étaient pas admis dans les services. Par conséquent, les chiffres présentés ne sont pas représentatifs d'une activité normale.

LES VISITES

Chaque semaine, l'équipe de l'aumônerie rend visite aux patients de l'hôpital et aux résidents des EHPAD de Redon et Carentoir. L'équipe intervient à la demande des patients, des résidents, de leur famille, des cadres de santé ou des équipes soignantes.

Les visites ont lieu principalement :

- les **lundis** au SSR,
- les **mardis** et **jeudis** aux Mariniers,
- les **jeudis** en services de chirurgie, médecine polyvalente, court séjour gériatrique,
- les **vendredis matin** en psychiatrie et l'**après-midi** à l'EHPAD de Carentoir.

Des visites plus ponctuelles sont également faites en maternité, en soins ambulatoire, en unité post-AVC, en unité de surveillance continue et aux urgences.

808 personnes visitées en 2020

(2 240 personnes en 2019)

- Chirurgie : **75** (267)
- Médecine polyvalente : **117** (514)
- Court séjour gériatrique : **183** (604)
- SSR : **424** (855)
- Psychiatrie : non quantifiable

En dehors de leur temps de travail officiel, les aumônières restent joignables par téléphone. En 2019, l'équipe a reçu **52 appels** (51 en 2019) à la demande explicite des services, du patient et/ou de sa famille.

LES ACTES CULTUELS

L'aumônerie propose différents actes culturels comme :

- **les célébrations eucharistiques** : la messe paroissiale est célébrée chaque jeudi matin à 9h à la chapelle de l'hôpital ; une messe et/ou une célébration communautaire de la parole est célébrée chaque mardi à 14h15 à la chapelle des Mariniers et le vendredi à la chapelle de Carentoir (*un maximum de 15 résidents y participent chaque semaine*) ; **toutes les célébrations ont été totalement interrompues pendant les périodes de confinement.**
- **les communions** : suite aux visites effectuées en semaine, les communions sont portées le lundi matin aux personnes qui en ont fait la demande ; **les bénévoles n'étant plus autorisés à visiter les malades, les demandes d'eucharistie et de sacrement ont considérablement chuté (174 personnes en 2020, contre 401 en 2019)** ;
- **le sacrement des malades** : seul le prêtre est habilité à administrer ce sacrement ; il intervient à la demande du malade ou de sa famille ;
- **la prière de recommandation des personnes en fin de vie** : cette prière d'Église, animée par un laïc, est réalisée de préférence en présence des proches de la personne (*en 2020, 27 prières de recommandation des mourants ont été organisées (15 en 2019), 11 sacrement des malades (15 en 2019), et 8 prières et visites diverses (6 en 2019)*) ;
- **les funérailles** : les célébrations d'obsèques sont animées par une aumônière (accompagnée de bénévoles) à la chapelle de l'hôpital (*en 2020, 6 sépultures ont été célébrées, contre 8 en 2019*).

DÉMARCHE QUALITÉ ET GESTION DES RISQUES

L'ÉQUIPE QUALITÉ

Suite au départ en décembre de Mme Lemarchand pour le CAPPs Bretagne (Coordination pour l'amélioration des pratiques des professionnels en santé), Mme Achdjian a rejoint l'équipe qualité en janvier 2021.

L'accompagnement des pôles par l'équipe qualité est organisé de la manière suivante :

- Mme Degrez : pôles spécialités chirurgicales, support clinique, santé mentale et addictologie ;
- Mme Achdjian : pôles spécialités médicales, femme-enfant, gériatrie ;
- Sous la responsabilité de Mme Vissouarn, directrice, et encadré par Mme Lamouric, responsable QGR ;
- Le Dr Valladeau assure la coordination de la gestion des risques associés aux soins.



Mme Vissouarn



Dr Valladeau



Mme Lamouric



Mme Degrez



Mme Achdjian

COVID-19

L'année 2020 a été marquée par une situation sanitaire exceptionnelle.

Le service qualité a contribué à la gestion de crise en assurant notamment la coordination du suivi des actions de la cellule de crise, ainsi que le suivi des demandes internes ou externes à la cellule de crise.

Un espace partagé « Cloud Covid » pour la mise à disposition des comptes-rendus de la cellule de crise et le suivi du plan d'actions a été créé.

Une page dédiée Covid a également été mise en place sur Ennov (outil de gestion électronique des données).

Cette page regroupe :

- l'ensemble des procédures de prise en charge des patients au sein d'un « book Covid »,
- les points de situation,
- les notes d'information et de service,
- les liens vers les sites officiels (ARS Bretagne, recommandations des sociétés savantes...).



LA FORMATION

La crise sanitaire a limité les formations sur l'année 2020. Au cours de l'année :

- 8 réunion d'information Covid « Info flash » (50 à 100 participants lors de chaque réunion),
- des formations spécifiques à la demande des services (patient traceur, RMM...),
- participation à l'accueil des nouveaux internes en novembre 2020.

Deux événements phares non pas pu être maintenu du fait de la situation sanitaire :

- la semaine de la sécurité des patients,
- les ateliers QGR hebdomadaires ouverts à tous les professionnels de l'établissement.

L'équipe qualité s'est aussi formée à l'utilisation de Limesurvey, un outil de réalisation d'enquête en ligne.

LA CERTIFICATION ISO 9001

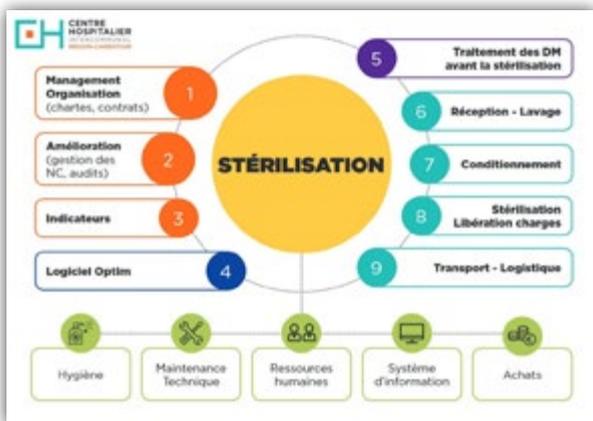
Sur le secteur de la pharmacie, un regroupement des 11 PUI (Pharmacie à Usage Intérieur) du territoire en 4 nouvelles PUI a été opéré.

En parallèle, au regard de la nouvelle réglementation relatif aux PUI (décret n°2019-489 du 29 mai 2019), l'ARS a délivré à l'établissement une autorisation pour les activités à risque pour cinq ans.

Dans ce contexte, le GHT s'est lancé dans une démarche pour structurer et harmoniser les organisations pharmaceutiques des PUI du territoire avec, dans un premier temps, une démarche de certification ISO des services de stérilisation. Le but est de valoriser et garantir la qualité des prestations pharmaceutique.

Depuis mars 2020, le service de stérilisation du CHRIC s'est engagé dans cette démarche de certification ISO 9001 commune.

- Création d'un poste de référent/assistant qualité à hauteur de 40%.
- Création d'un portail d'accès à la documentation sur Ennov.
- Refonte de l'ensemble des documents (une centaine au total).
- Réalisation de deux audits (conditionnement et stockage au bloc opératoire).
- Réalisation d'un audit chargement autoclave en stérilisation.
- Contractualisation avec les processus support (SI, service technique, achat...).
- Enquête de satisfaction auprès des professionnels du service et du bloc opératoire.



LA GESTION DOCUMENTAIRE

Le service qualité s'est engagé dans une grande refonte de l'accès à la documentation sur Ennov depuis 2019.

L'année 2020 a été marquée par la création de plusieurs portails pour plus de simplicité :

- stérilisation
- douleur (avec l'actualisation de tous les documents du CLUD)
- pôle femme-enfant (avec une volonté marquée d'actualiser l'ensemble des procédures qui n'étaient pas mises à jour régulièrement)
- communication (l'ensemble des plaquettes, livrets, newsletters... ont été mis à disposition sur Ennov pour faciliter leur accès et leur recherche).

Les travaux vont se poursuivre en 2021 avec l'actualisation de la page d'accueil et la poursuite des travaux avec les pôles.

LES COPIL QGR

2 COPIL se sont tenus en 2020.

Le service qualité a proposé une réorganisation du COPIL, l'objectif étant d'impliquer les directions de pôle dans la présentation de leurs résultats et de leurs propositions d'actions d'amélioration. Cette organisation, validée en fin d'année, se mettra en place en 2021.

LA GESTION DES FEI

Le nombre de FEI (Fiche d'Évènement Indésirable) déclarées en 2020 est de **668** (contre 641 en 2019).

Toutes les FEI sont analysées. Certaines font l'objet d'analyse de causes profondes en fonction de la gravité de l'évènement et de sa récurrence.

Ces analyses sont réalisées en équipe pluridisciplinaire lors de CREX (Comité de Retour d'Expérience) ou RMM (Revue de Morbi Mortalité).

4 déclarations ont fait l'objet d'une déclaration externe auprès de l'ARS.

Quelques actions menées en 2020 :

- Un envoi au fil de l'eau est organisé sur les FEI qui concerne un établissement du GHT.
- Identification des référents qualité médicaux pour accompagner notamment la mise en œuvre des RMM sur les pôles.
- Diffusion d'un guide RMM validé en CME et adressé à tous les médecins du CHIRC.

Les actions pour 2021 :

- Poursuivre l'accompagnement des équipes dans l'analyse des causes profondes des évènements.
- Réaliser des actions de sensibilisation des professionnels sur la déclaration des FEI.
- Travailler l'analyse en proximité au sein des cellules qualité des pôles.

« La seule véritable erreur est celle dont on ne tire aucun enseignement »

John Welsey Powell

LA SATISFACTION

- Création sur Limesurvey des questionnaires de sortie (10 questionnaires différents sur le CHIRC). L'objectif premier est de simplifier la saisie des questionnaires et surtout l'export des résultats et l'analyse.
- Ouverture du recueil de la satisfaction patient eSatis au secteur SSR en septembre 2020.
- Chirurgie ambulatoire : **429** mails collectés pour **148** réponses complètes.
- Médecine, Chirurgie, Obstétrique : **509** mails collectés pour **201** réponses complètes.

LE GHT

Dans la continuité de 2018, le GHT a poursuivi sa structuration du management de la qualité et de la gestion des risques.

Un comité stratégique a été créé. Il coordonne le collège médical, la CSIRMT et la CDU du GHT et lien avec une commission qualité gestion des risques du GHT.

La directrice et la responsable qualité du CHIRC sont associés à ces différents comités et commissions afin de faire le lien avec la démarche de notre établissement. Cette coordination est indispensable dans le cadre de l'amélioration de la prise en charge des patients sur le territoire.

Les axes de travail sont les suivants :

1. Garantir une égalité d'accès à des parcours de soins sécurisés et de qualité
2. Accompagner et mettre en œuvre la démarche qualité et gestion des risques auprès des professionnels et représentants des usagers
3. Impliquer les usagers, mobiliser l'expérience patient et promouvoir l'information sur les droits des patients
4. Anticiper et se préparer aux situations sanitaires exceptionnelles

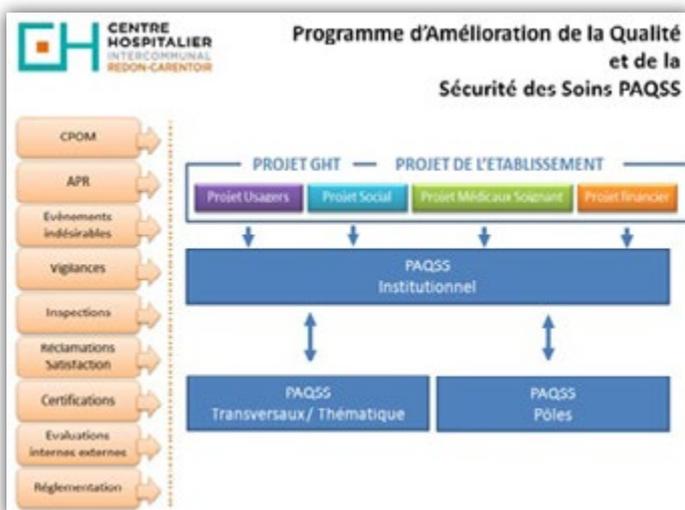
En 2020 une réunion de travail s'est tenue dans la perspective de la certification des établissements du GHT. Un programme de rencontre mensuelle est défini pour 2021.

LES TABLEAUX DE BORD

PAQSS

Toutes les fiches projets d'Ennov ont été intégrées dans des fichiers Excel (par pôle ou par thématique transversales), dans un souci d'amélioration du suivi des actions.

Des dossiers partagés ont été créés entre les pôles et les services qualité. Ce dossier permet un suivi des PAQSS, la mise à disposition des indicateurs du suivi du dossier patient, de la satisfaction, des événements indésirables.



Indicateur qualité sécurité des soins obligatoire

Aucun recueil national n'a été réalisé en 2020.

Néanmoins, le service qualité a poursuivi le recueil mensuel de la qualité de la tenue du dossier patient (sur la base de 10 dossiers par service).

Analyse de risque à priori (APR)

Certaines APR ont été actualisées, notamment : nutrition, circuit du médicament, médecine, gériatrie.

Patient traceur ciblé

En 2020, le service qualité a fait le choix de réaliser des patients traceurs ciblés, sur la base de la grille patient traceur. Chaque mois, un thème était choisi (identitovigilance, douleur...). Quatre thèmes ont pu être évalués (identitovigilance, médicament, douleur, droit).

Sur l'unité Covid, une dizaine de dossiers ont été sélectionnés. L'ensemble des patients a été rappelé par le coordonnateur de la gestion des risques afin d'évaluer leur prise en charge sur la base de la grille patient traceur.

En parallèle, un de ces dix dossiers a été audité avec l'équipe.

Les regards croisés de l'équipe et du patients ont été partagés lors d'une restitution d'équipe.

À l'initiative d'un groupe de travail émanant du CLAN, un plateau traceur permettant d'évaluer la conformité du contenu du plateau du patient a également été mené.

SYNTHÈSE DES FAITS MARQUANTS 2020

- Crise sanitaire
- Évaluation interne du CSAPA en janvier 2020
- Engagement du service qualité dans une démarche de certification ISO 9001 en mars 2020
- Certification Qualipso de IFAS en décembre 2020 : elle permet d'attester la qualité du processus mis en œuvre par les prestataires d'actions concourant au développement des compétences
- Report de la certification des établissements de santé
- Rapport d'inspection de la maternité

PERSPECTIVES 2021

- Auto évaluation de l'établissement jusqu'à fin juillet dans le cadre de la certification de l'établissement
- Certification de l'établissement en lien avec le GHT (reporté en décembre 2021)
- Préparation de l'évaluation interne/externe des établissements médicaux-sociaux
- Procédure de certification ISO 9001 de la stérilisation en juin 2020
- Inspection ARS des PUI (date non connue à ce jour)

S'ENGAGER
AVEC NOS AGENTS

3

RESSOURCES HUMAINES ET POLITIQUE SOCIALE



Anne COUNY

Directrice des ressources humaines et des affaires médicales

Au-delà des missions traditionnelles de recrutement, de gestion de carrières, de rémunération, d'accompagnement et de formation des agents, la Direction des Ressources Humaines apporte un soutien actif aux projets institutionnels.

LES RÉALISATIONS 2020

Mobilisation de l'ensemble des équipes dans le cadre de la crise Covid :

- **Merci à l'ensemble des équipes pour leur engagement !**
- Mobilisation de la plateforme renfort RH de l'ARS en cas d'éviction du personnel
- Mise en place de l'unité Covid et nouvelle organisation du service des urgences
- Assouplissement des organisations et le développement du télétravail

Application des mesures salariales nationales :

- Mise en place de la prime Grand Âge
- Mise en place de la prime Covid
- Mise en place du complément de traitement indiciaire
- Revalorisation du PPCR (Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations)
- Revalorisation des échelons des praticiens hospitaliers

Développement de nouvelles procédures :

- Passeport recrutement
- Charte du planning médical
- Uniformisation des critères d'avancement de grade
- Fiche de compteurs annuels
- Droit d'accès à Gesform concernant la formation pour les cadres

Les départs et arrivées :

- Départs de M. Vannier le 24 septembre (AAH RH), de Mme Lemarié le 1^{er} novembre (DRH) et de M. Brossard le 9 novembre (contrôleur de gestion sociale)
- Arrivées de Mme Bléher le 19 octobre (AAH RH), de Mme Poignonnet le 26 octobre (contrôleuse de gestion sociale) et de Mme Couny (DRH) le 7 décembre

LES PERSPECTIVES 2021

Une dynamique institutionnelle à pérenniser :

- Continuité du groupe qualité de vie au travail
- Constitution du groupe « lignes directrices de gestion »
- Constitution du groupe « égalité professionnelle hommes/femmes »
- Poursuite de la stratégie d'attractivité médicale mais également paramédicale

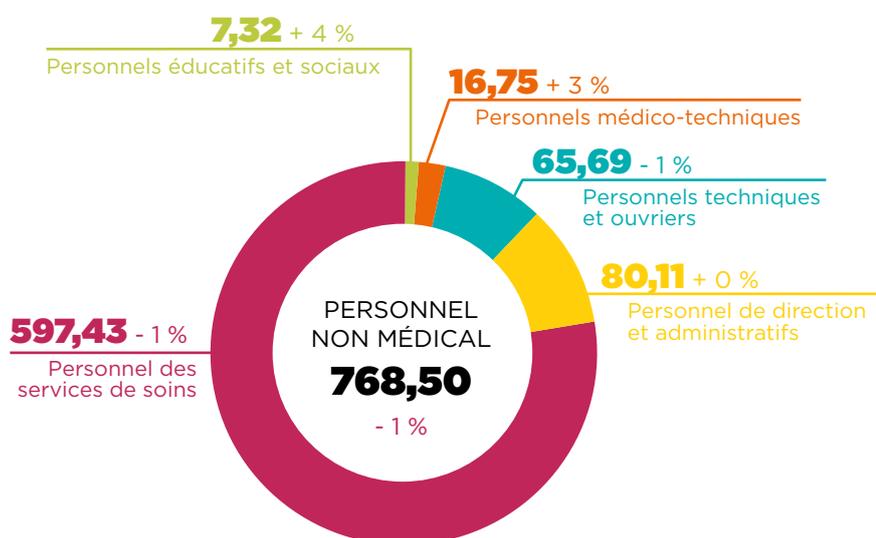
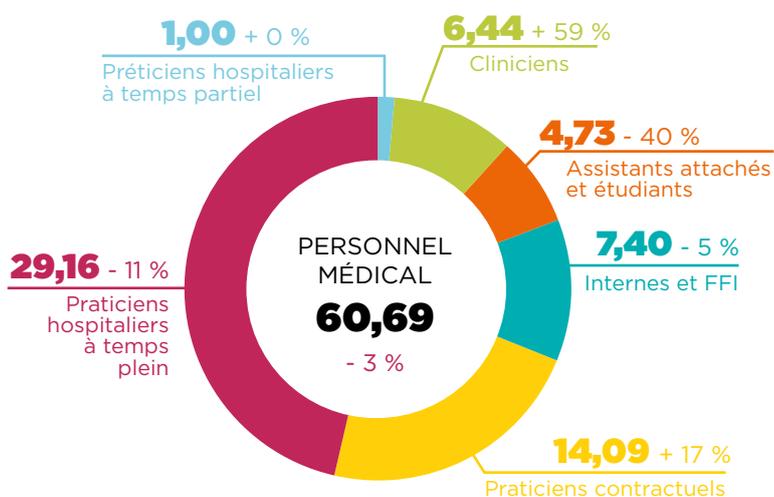
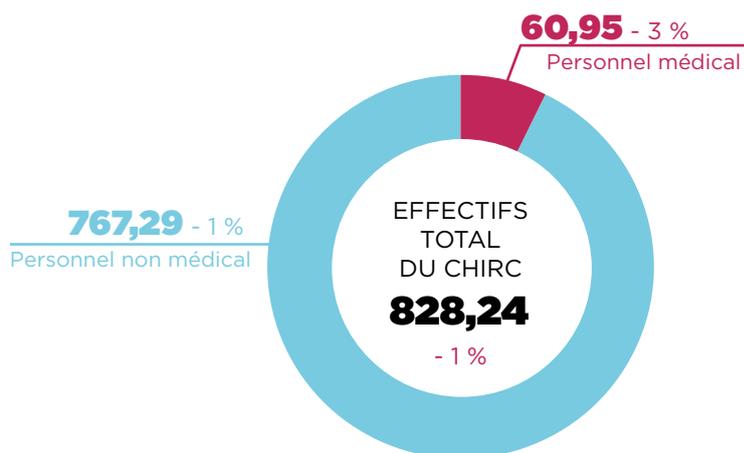
De nombreuses évolutions à préparer pour l'échéance de 2022 :

- Enjeu de la réforme de l'entretien professionnel avec la suppression de la notation
- Uniformisation des modalités d'entretien avec l'outil Gesform Evolution
- Préparation à la fusion CTE/CHSCT en « CSE » (Comité Social d'Établissement) dans la perspective des élections professionnelles
- Préparation du passage en trésorerie hospitalière et à la dématérialisation des process RH

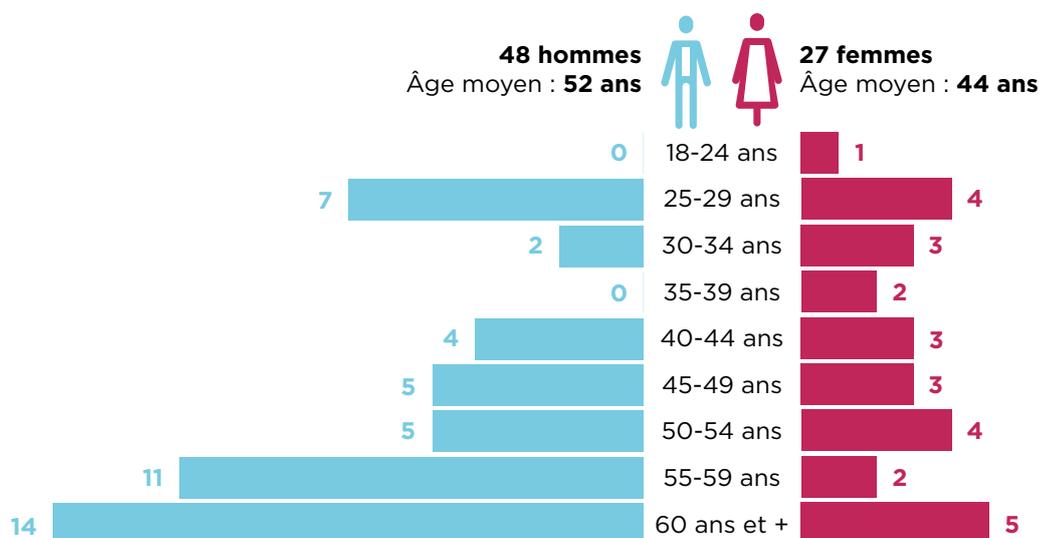
PANORAMA DU PERSONNEL

EFFECTIFS 2020

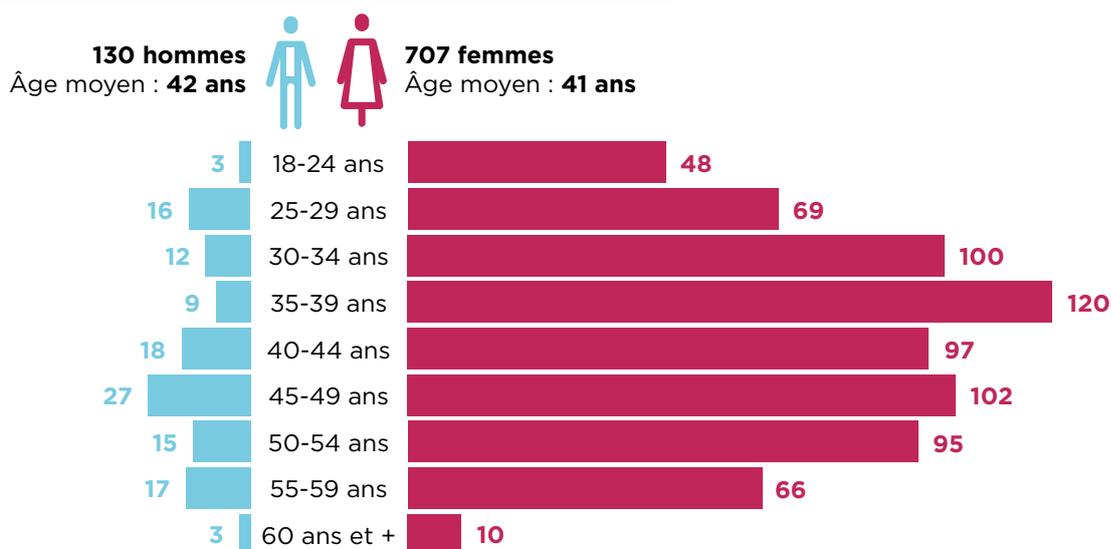
*Exprimés en ETPT : équivalent temps plein travaillé



PYRAMIDE DES ÂGES DU PERSONNEL MÉDICAL EN 2020



PYRAMIDE DES ÂGES DU PERSONNEL NON-MÉDICAL EN 2020



ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Chaque année, le CHIRC invite les nouveaux arrivants à des journées d'accueil afin de faciliter leur intégration. Les journées s'articulent en deux temps : une présentation plénière et des activités en lien avec leur cœur de métier. En 2020, du fait de la situation sanitaire, ces journées n'ont pas pu être maintenues.

En revanche, une matinée spéciale « remplacements d'été » a pu être organisée le 25 juin 2020 (25 participants).

RECRUTEMENTS 2020 PERSONNEL NON-MÉDICAL

Recrutement en CDD	214
Recrutement en CDI	4
Recrutement par voie de mutation	10
Service civique	1
TOTAL	229

DÉPARTS 2020 PERSONNEL NON-MÉDICAL

Contractuel	179
Contrats aidés	0
Service civique	3
Titulaire	26
TOTAL	208

GESTION DES STAGES 2020

- **474** candidatures spontanées reçues
- **689** périodes de stage demandées par **27** centres de formation
- **168** stagiaires accueillis (**157** sur Redon et **11** sur Carentoir)
- Durée moyenne d'instruction des dossiers : **4** semaines

PARCOURS PROFESSIONNELS DU PERSONNEL NON-MÉDICAL

BONNE RETRAITE

- **VLAMYNCK Christine** (adjointe administrative) 10/01/2020
- **RAUDE Eric** (IDE) 31/01/2020
- **BLOYET Patricia** (AS) 01/02/2020
- **DUPOUY Corinne** (AS) 01/04/2020
- **BINARD Josiane** (AS) 01/04/2020
- **MOTEL Martine** (OP) 01/06/2020
- **POCREAU Dominique** (manipulateur radio) 01/06/2020
- **CHARDIN Joëlle** (cadre) 01/07/2020
- **LECOMTE Sylvie** (AS) 01/08/2020
- **BONNEVALLE Philippe** (IADE) 01/09/2020
- **MEAUDE Brigitte** (AS) 31/08/2020
- **PERRICHOT Thérèse** (AS) 01/09/2020
- **RICHARD Gaëlle** (IDE) 04/09/2020
- **GUI Brigitte** (cadre) 01/11/2020
- **FRASLIN Sylvie** (cadre) 31/12/2020
- **LE GLAUNEC Lydie** (AS) 31/12/2020

ÉTUDES PROMOTIONNELLES 2020

- **Isabelle BERSOT**, cadre de santé
- **Anna BORGNIC**, IDE
- **Carole LE BRUN**, IDE
- **Céline GICQUEL**, IDE
- **Clarisse PRIER**, IPA
- **Cécile HALLIER**, AS (cursus partiel)
- **Virginie LECLAIRE**, AS
- **Charlène TEXIER**,

AUTRES DÉPARTS EN FORMATION 2020

Agents en CFP (Congés de Formation Professionnelle) :

- **Magali LEGENDRE**, certificat d'aptitude professionnelle esthétique cosmétique parfumerie
- **Riana DOUILLARD**, certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale

Agents en formation sur autres enveloppes ANFH :

- **Élisabeth REGENT**, mandataire judiciaire à la protection des majeurs
- **Bénédicte MEIGNEN**, diplôme d'État de psychomotricien

FÉLICITATIONS

(promotion du 1^{er} janvier 2021)

Médailles d'or

(35 ans de carrière) :

- **Marie-Madeleine GAUVIN**
- **Jean-Marc DUGUEN**

Médailles vermeille

(30 ans de carrière) :

- **Fouzia BOUYER-MAKDAD**
- **Laurence CARIOU**
- **Yann VERCHIN**

Médailles d'argent

(20 ans de carrière) :

- **Syville GOMEZ**
- **Sandrine GUIHAIRE**
- **Roselyne LATIMIER**
- **Lydie LE GLAUNEC**
- **Sandrine LOLLIVIER**
- **Anne-Claire PAILLAUD**
- **Sylvie ROULET-MORISSEUX**

DIPLÔMES UNIVERSITAIRES 2020

- **Céline DOUARD**, déglutition
- **Sean HARDY**, psychotraumatologie
- **Mireille ALEXANDRE**, prise en charge de la douleur
- **Alexandre GUERIN**, tabacologie
- **Aline COTTAIS**, soins palliatifs
- **Mathilde DANAIS**, soins palliatifs
- **Laëtitia JAGUT**, soins palliatifs

ARRIVÉES ET DÉPARTS DU PERSONNEL MÉDICAL

BONNE CONTINUATION !

BIENVENUE !

2020

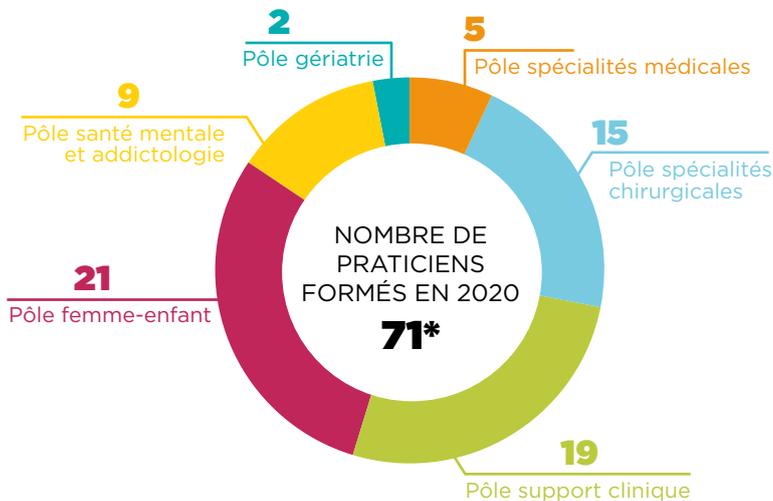
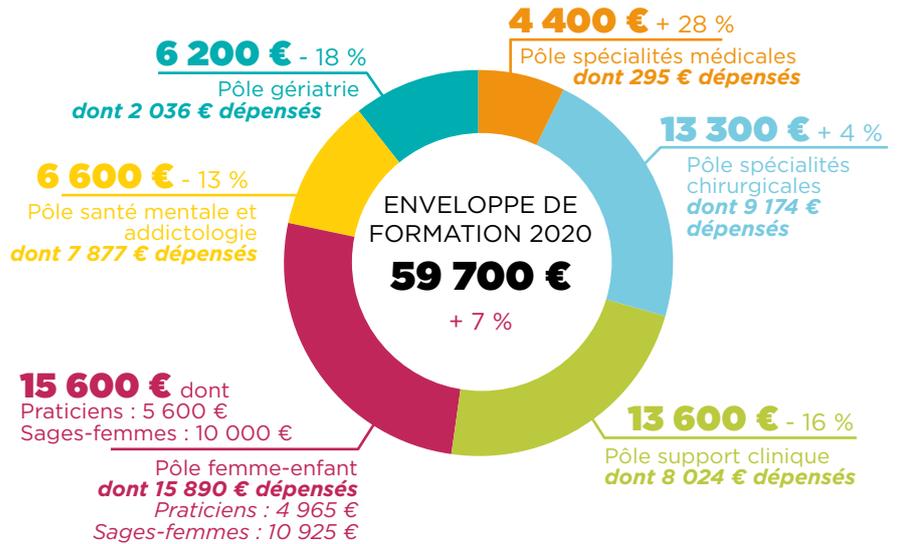
Janv.	○ Dr Rouxel, gynécologie et médecine générale
Févr.	
Mars	○ Dr Roemer-Becuwe, oncologie
Avr.	
Mai	
Juin	○ Dr Champroy, urgences ○ Dr Desprès, urgences
Juil.	
Août	○ Dr Cornier, pédiatrie
Sept.	○ Dr Abdellaoui, addictologie
	psychiatrie, Dr Abdelmalek ○ psychiatrie, Dr Mazouni ○ urgences, Dr Rivière ○
Oct.	
Nov.	○ Dr Cousin, pédiatrie ○ Dr Branchet-Allinieu, urgences ○ Dr Daufresne, hématologie ○ Dr Bebing, orthopédie ○ Dr Bart, rhumatologie (ASP) ○ Dr Vesval, urologie (ASP)
Déc.	○ imagerie, Dr Descloquemant ○

FORMATION MÉDICALE

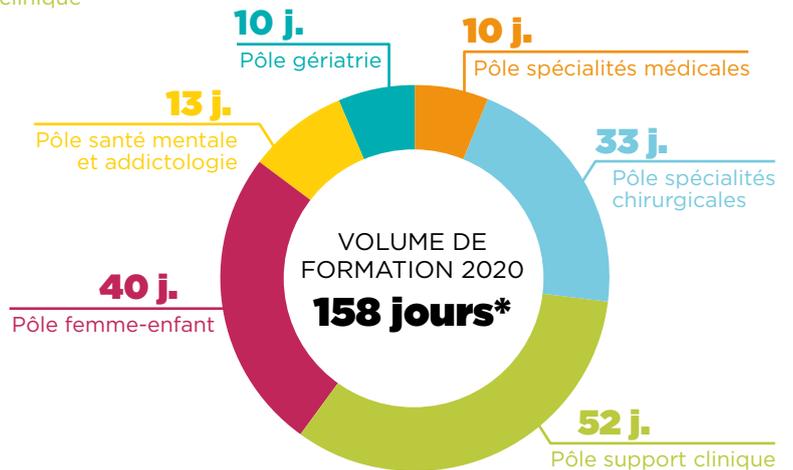
La formation médicale continue

En 2020, le CHIRC a consacré une enveloppe de 59 700 € à la formation médicale continue. Elle finance les congrès, les formations techniques et les formations diplômantes et contribue au maintien, au développement et à l'évolution des compétences individuelles et collectives du personnel médical de l'établissement.

En 2020, 71 praticiens ont bénéficié de la formation médicale continue.

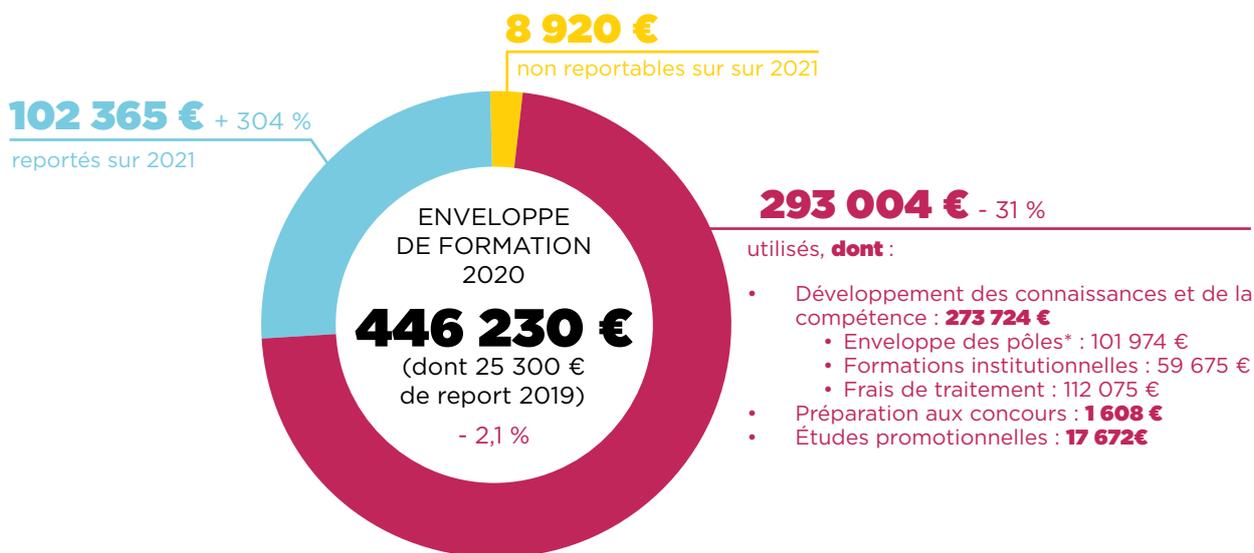


*Nombre de praticiens ayant suivi une ou plusieurs formation(s)

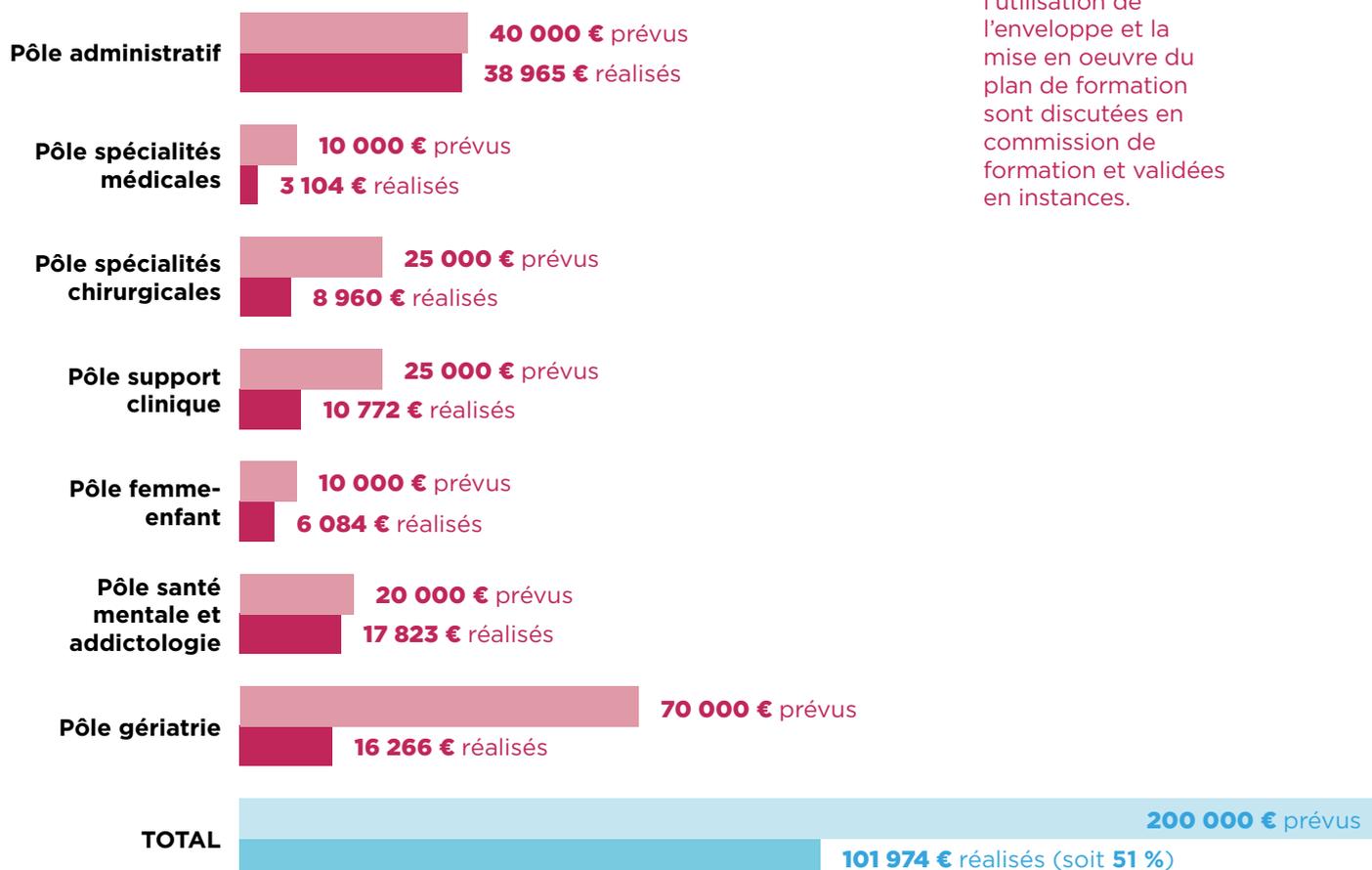


*Ne sont pas comptées les formations e-learning

FORMATION NON-MÉDICALE



*RÉPARTITION DE L'ENVELOPPE PAR PÔLE



Répartition de l'utilisation de l'enveloppe

La répartition de l'utilisation de l'enveloppe et la mise en oeuvre du plan de formation sont discutées en commission de formation et validées en instances.

ENVELOPPE DE TRANSFORMATION

L'année 2020 étant exceptionnelle du fait de la crise sanitaire, l'ANFH s'est engagé en faveur d'un plan massif de soutien à l'investissement formation, avec la mise en place d'une enveloppe de transformation de **41 941 €**.

Après avis du CTE, cette enveloppe de transformation a permis au CHIRC de réaliser les investissements suivants :

10 PC portables HP	11 830 €
1 défibrillateur	305 €
4 tables de massage	2 037 €
3 tapis de sol	95 €
2 garrots tourniquet	39 €
2 pansements compressifs	15 €
1 tronc mannequin	1 311 €
DSA avec patch	306 €
5 boîtes de 50 filtres usage unique adulte	846 €
Matériel de visio conférence	20 162 €
	36 943 €

FORMATIONS INSTITUTIONNELLES

Orientations récurrentes

- Hygiène
- Gestes et soins d'urgence
- Dossier patient
- Gestes et postures, prévention des TMS
- Droit des patients
- Plan blanc - Sensibilisation du personnel
- Management et risques psycho-sociaux
 - Gestion des plannings
 - Conduite d'entretien d'évaluation
 - Gestion du stress et de l'agressivité
 - Gestion de projet : méthodologie

Projets spécifiques 2020

1. Incendie
2. Informatique : utilisation des outils de base (Word, Excel, Powerpoint, messagerie)
3. Prise en charge médicamenteuse
4. Accueils et secrétariats - Développement des compétences
5. Douleur - Soins palliatifs - Hypnose
6. Violence : prévention et maîtrise
7. Programmes d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins
8. Prise en charge des polysomnographies
9. Entretien infirmiers en psychiatrie
10. Infirmier en endoscopie
11. NRBC (Nucléaire, Radiologique, Biologique, Chimique et Explosif)

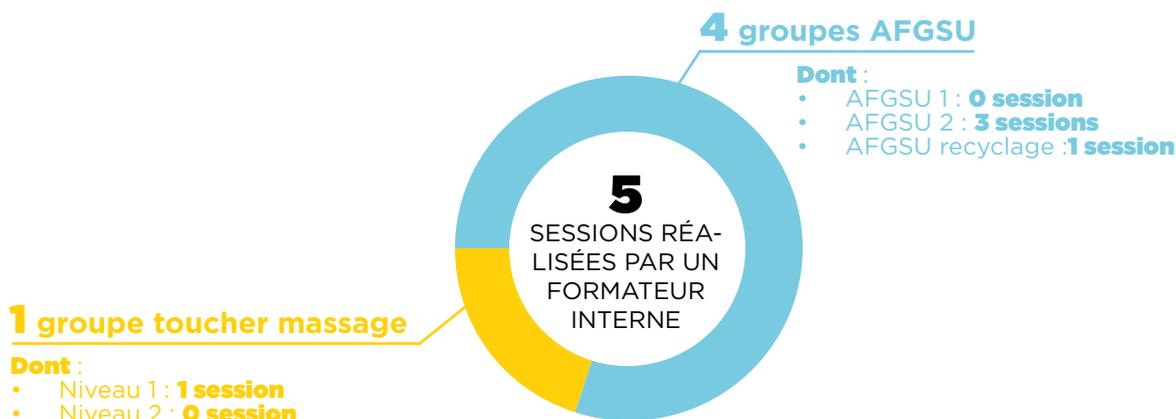
FORMATIONS INDIVIDUELLES OBLIGATOIRES RÉGLEMENTAIRES

- SSIAP/SST
- Radioprotection
- IRM
- AFGSU
- Conduite SMUR
- Gestes exclusifs des IBODE
- FCO Marchandises

FORMATIONS RÉALISÉES EN INTRA EN 2020

- Comprendre et accompagner les résidents atteints de la maladie d'Alzheimer et troubles apparentés
- Bienveillance
- Communication agressive et gestion de la violence
- Maladie d'Alzheimer et syndromes apparentés par EMG pour les EHPAD
- Troubles psycho-comportementaux dans les maladies neuro-dégénératives par EMG pour les EHPAD
- Accompagner dans la dignité les besoins d'une personne en fin de vie
- Prise en charge de l'urgence la nuit dans les services de soins
- Logiciel MAGH2 - Stock
- Bon usage du pansement sur les plaies chroniques et aiguës
- Réflexologie plantaire
- Qualité et aide aux repas
- Stress et épuisement professionnel
- Transmissions ciblées
- Ateliers QVT
- Journée des nouveaux arrivants
- Ateliers Sillage
- Éducation thérapeutique du patient
- Accompagnement équipe et individuel IFAS
- Prélèvement PCR
- Habillage COVID
- Entretien infirmiers
- MEOPA
- Encoupage T2 Alpha
- Organisation et mise en place du projet QVT par l'analyse des pratiques
- Logiciel Hestia
- Référentiel national qualité

SESSIONS RÉALISÉES PAR UN FORMATEUR INTERNE

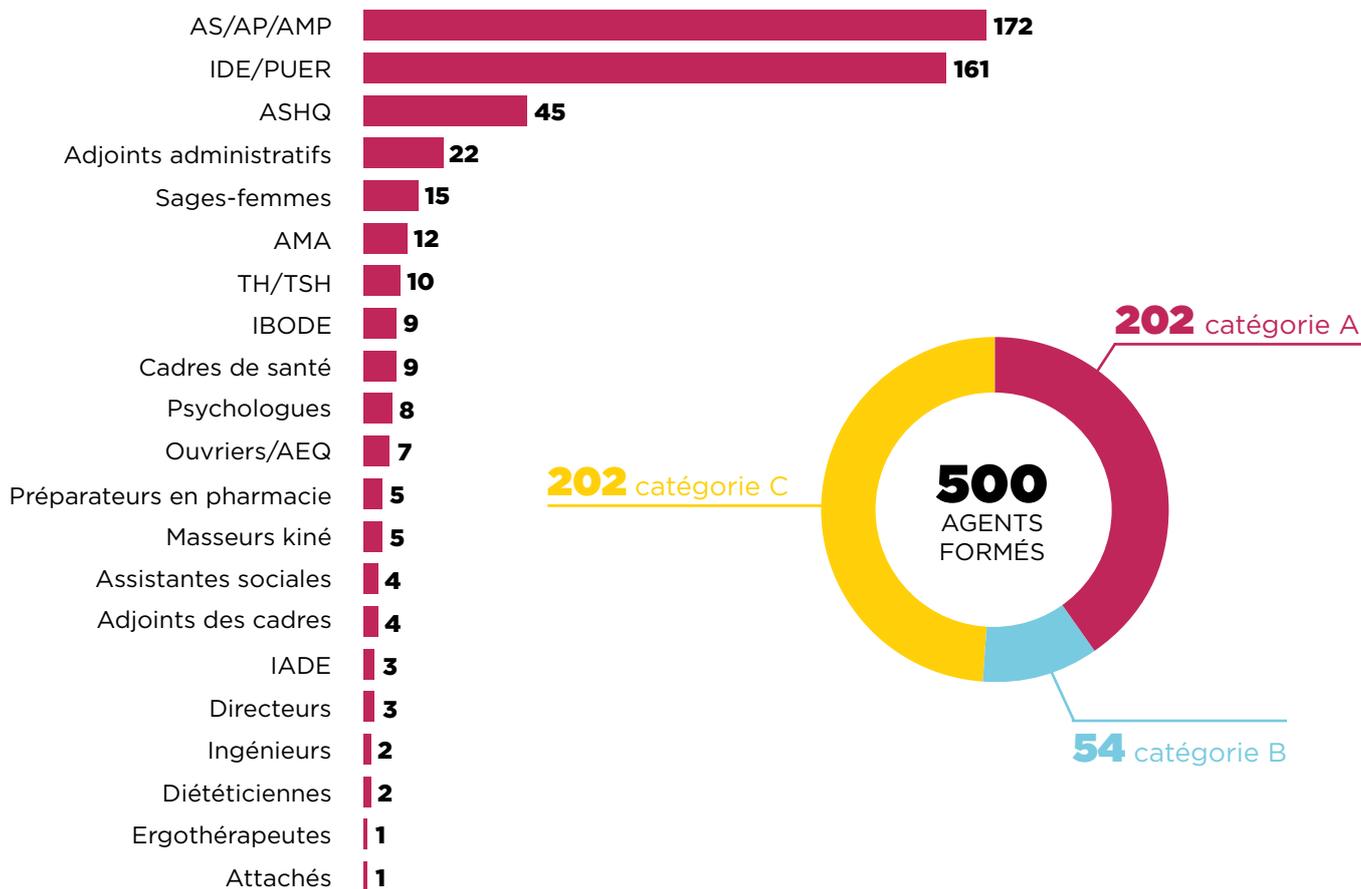


FORMATION INCENDIE

En 2020, **262** agents ont été formés à la sécurité incendie, soit **30 %** des effectifs de l'établissement.

DÉPARTS EN FORMATION

En 2020, **500** agents sont partis en formation, dont :



S'ENGAGER
DURABLEMENT



POLITIQUE D'INVESTISSEMENT ET SYSTÈME D'INFORMATION



Jean BÉLET

*Directeur des achats,
du patrimoine,
des investissements, de la
logistique et
du système d'information*

SYSTÈME D'INFORMATION

En tant que service transversal, le SIH (Système d'Information Hospitalier) contribue pleinement au bon fonctionnement de l'établissement et à la prise en charge patient.

Les principaux projets du SIH :

- Développement de la télé médecine et de la téléconsultation, notamment en gériatrie et sur le site de Carentoir
- Informatisation en cours de l'ensemble des équipes mobiles
- Mise en place de Doctolib courant 2021 pour faciliter la prise de rendez-vous en ligne
- Lancement du travail sur la reconnaissance vocale
- Refonte de l'intranet du CHIRC

LES PRINCIPAUX PROJETS EN 2020

Investissements :

En 2020, le budget alloué aux investissements courants a été de l'ordre de 900 000 euros (520 000 euros pour les pôles et 380 000 euros pour les investissements transversaux), avec un budget globalement respecté.

Les investissements marquants de matériel biomédical ont notamment portés sur l'achat d'un nouvel échographe pour le service d'imagerie et d'une colonne d'endoscopie.

Travaux :

Le budget alloué aux travaux en début d'année était d'environ 800 000 euros. Du fait de la crise sanitaire, certains travaux prévus au titre de l'année 2020 n'ont pas pu être réalisés, notamment la restructuration du SAU (Service d'Accueil des Urgences), et seront donc repris sur l'année 2021.

D'autres travaux ont tout de même pu voir le jour, parmi lesquels le déménagement de la pédiatrie du 3^e vers le 2^e étage, permettant au CHIRC de bénéficier d'un étage entièrement dédié à la prise en charge femme-enfant.

LES PRINCIPAUX PROJETS POUR 2021

Investissements :

D'importants projets sont déjà en cours ou à venir sur l'année 2021 :

- mise en place de l'IRM (le 1^{er} patient est attendu pour le 31 mai 2021),
- achat d'une nouvelle console pour le mammographe en mai,
- remplacement du scanner en octobre,
- mais également l'achat de plusieurs échographes, d'un appareil d'EMG, de deux endoscopes, etc.

Travaux :

Pour 2021, les principaux travaux concerneront :

- la reprise du projet SAU,
- le déménagement de la chirurgie ambulatoire (avec augmentation capacitaire) vers l'ancienne pédiatrie, puis de la chirurgie conventionnelle, afin de créer un étage dédié à la chirurgie,
- la restructuration du bloc opératoire avec l'intégration des endoscopies,
- la mise en place d'un hôpital de jour d'addictologie sur le site de Lanrua.

PILOTAGE FINANCIER



Gaëlle BOUVIER-MÜLLER
Directrice de l'activité et
des finances

BILAN 2020

L'année 2020 a été une année particulière sur le plan financier puisque le contexte sanitaire a imposé des mesures extraordinaires.

Pour pallier aux différentes périodes de faible activité dues à la lutte contre la pandémie de Covid-19, le Gouvernement a mis en place des garanties de financement afin de sécuriser les recettes des établissements de santé.

La clôture des comptes 2020 n'étant pas achevée, les chiffres se basent sur le rapport infra annuel n°2 et sont présentés avec toutes les réserves qui s'imposent.

Pour le budget principal, les garanties de financement, tant sur les séjours hospitaliers que sur l'activité externe, ainsi que l'activité réalisée et les aides exceptionnelles de l'ARS entraînent un résultat prévisionnel excédentaire de 890 000 euros.

Les budgets annexes maintiennent, pour la plupart, leur déficit.

Malgré le contexte, la situation financière de l'établissement s'améliore avec un résultat consolidé légèrement excédentaire d'environ 300 000 euros. Hors aide, le résultat consolidé s'établirait à - 1 100 000 euros.

Ce résultat permet à l'établissement de dégager une Capacité d'Auto Financement (CAF) de 1 600 000€. Si la CAF ainsi générée couvre bien les frais financiers de l'établissement, elle est néanmoins insuffisante pour financer l'intégralité des investissements courants.

Le tableau de financement, grâce à l'amélioration du résultat, présente un apport au fond de roulement de plus de deux millions d'euros ; l'année 2020 vient donc enrichir la structure financière de l'établissement.

PERSPECTIVES 2021

Dans le cadre de la reconstruction du bloc central, le CHIRC a fait l'objet d'un accompagnement afin de déterminer la trajectoire financière lui permettant d'atteindre cet objectif. Dans les prochaines années, en parallèle des aides accordées par l'ARS, le CHIRC devra poursuivre l'assainissement de sa situation financière. Pour cela, deux axes de travail ont été définis.

Il s'agira d'une part de réduire le déficit, notamment sur les budgets annexes, afin d'améliorer le résultat de l'établissement et donc sa capacité à investir, et d'autre part d'augmenter ses recettes d'activité afin de dégager des recettes suffisantes pour le projet.

Pour 2021, l'objectif est de commencer à s'engager dans cette trajectoire financière en limitant le déficit, en menant des actions de recapitalisation et en ayant recours à l'emprunt pour maintenir un fond de roulement stable.

ANNEXES

5

ORGANIGRAMME GÉNÉRAL 2021



CENTRE
HOSPITALIER
INTERCOMMUNAL
REDON-CARENTOIR

ORGANIGRAMME DU CHI REDON-CARENTOIR

AU 15/03/2021



LENTOIR

CONSEIL DE SURVEILLANCE : Pascal DUCHÊNE

DIRECTOIRE : Patrick BESSON

INSTANCES ET COMMISSIONS

CADRES

	Nelly PRODÉ
	Sylvie NEVÈS
	Sylvie NEVÈS
	Béatrice MARTEL
	Béatrice MARTEL
	Béatrice MARTEL
	Caroline QUELARD
	Caroline QUELARD
	Caroline QUELARD
CHET	Céline DANIEL
CHET	Céline DANIEL
	Céline DANIEL
	Sylvie NEVÈS
	Marie-Laure MARTIN
	Isabelle BRAY
	Isabelle BRAY
IANE	Bénédicte DESCHENES
IANE	Stéphanie DANIEL
IANE	Stéphanie DANIEL
IANE	
IANE	Thierry GAUTIER
	Thierry GAUTIER
	Thierry GAUTIER
	Morgane ULMANN (FF)
	Morgane ULMANN (FF)
	Sonia LUCAS
	Valérie GOURET
	Anne-Marie CALVEZ (IDEC)
	Hélène THÉAU (IDEC)
	Jordane MOUEZY (FF)
	Stéphanie DAVID (FF)

COMMISSION MÉDICALE D'ÉTABLISSEMENT (CME)
Dr Cécile LERAY

COMITÉ TECHNIQUE D'ÉTABLISSEMENT (CTE)
Patrick BESSON

COMMISSION DE SOINS INFIRMIERS, DE RÉÉDUCATION ET MÉDICO-TECHNIQUES (CSIRMT)
Chantal VISSOUARN

COMITÉS D'HYGIÈNE, DE SÉCURITÉ ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL (CHSCT)
Anne COUNY

COMMISSION DES USAGERS (CDU)
Patrick MOTTE

CELLULE D'IDENTITO-VIGILANCE (CIV)
Nathalie BOCHER

SYSTÈME D'INFORMATION HOSPITALIER (SIH)
Éric SOMANA

COMMISSION CHUTES
Sonia LUCAS

COMMISSION ESCARRES
Zouaouia DELANNÉE

COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE LOCALE (CAPL)
Gérard BOUDARD

COMMISSION FORMATION
Anne COUNY

COMMISSION INVESTISSEMENTS
Jean BÉLET

COMITÉ DE PILOTAGE QUALITÉ GESTION DES RISQUES
Chantal VISSOUARN
Dr Denis VALLADEAU

COMITÉ DE LUTTE CONTRE LES INFECTIONS NOSOCOMIALES (CLIN)
Dr Pierre NEIGE

COMITÉ DE LUTTE CONTRE LA DOULEUR (CLUD)

COMITÉ DE LIAISON EN ALIMENTATION ET NUTRITION (CLAN)
Dr Cécile LERAY

COMITÉ DU MÉDICAMENT ET DES DISPOSITIFS MÉDICAUX STÉRILES (COMEDIMS)
Dr Cécile LERAY

COMMISSION ANTIBIOTIQUES
Dr Cécile LERAY

COMMISSION D'ORGANISATION DE LA PERMANENCE DES SOINS (COPS)
Dr Cécile LERAY

COMMISSION D'ACTIVITÉ LIBÉRALE (CAL)
Patrick BESSON

COMMISSION D'ADMISSION DES SOINS NON PROGRAMMÉS
Dr Nicolas CHAUVEL

COMITÉ DE SÉCURITÉ TRANSFUSIONNELLE ET HÉMOVIGILANCE (CSTH)
Dr Éric HERNO

COMITÉ DE PILOTAGE MÉDICAMENT
Dr Anne-Sophie LEBÈGUE

*FF : faisant fonction

*IDEC : infirmière coordinatrice

COMPOSITION DES PÔLES 2021

Clés de lecture

UNITÉS DE CONSULTATION

UNITÉS D'HOSPITALISATION

UNITÉS D'HÉBERGEMENT

ÉQUIPES MOBILES

SERVICES SUPPORTS

* Responsable du service





Clés de lecture

UNITÉS DE CONSULTATION

UNITÉS D'HOSPITALISATION

UNITÉS D'HÉBERGEMENT

ÉQUIPES MOBILES

SERVICES SUPPORTS

* Responsable du service

Dr Almendros Gimenez
 Dr Bouguellid*
 Dr Branchet
 Dr Carré
 Dr Chauvel
 Dr Choquet
 Dr Harrati
 Dr Herno
 Dr Maugé
 Dr Ramier
 Dr Ravache
 Dr Remanda

CONSULTATION
 DIÉTÉTIQUE

IMAGERIE
 MÉDICALE
 Dr Texier*
 Dr Kagabo

URGENCES
 SMUR
 Dr Bouguellid*

UNITÉ
 D'HOSPITALISA-
 TION DE COURTE
 DURÉE
 Dr Chauvel*
 10 lits

UNITÉ
 POST-AVC
 Dr Branchet-Allinie*
 14 lits

UNITÉ
 POST-URGENCES
 Dr Branchet-Allinie*

**PÔLE
 SUPPORT
 CLINIQUE**
 Chef de pôle :
Dr Nicolas chauvel
 Cadre de pôle :
Marie-Laure MARTIN
 Directrice référente :
Gaëlle BOUVIER-MÜLLER

CHAMBRE
 MORTUAIRE

STÉRILISATION

PHARMACIE
 Dr Jaccard*
 Dr Lebègue
 Dr Leray

PLATEAU
 TECHNIQUE DE
 RÉADAPTATION

ÉQUIPE
 OPÉRATIONNELLE
 D'HYGIÈNE
 HOSPITALIÈRE
 Dr Neige*

BRANCARDAGE

**Clés de lecture****UNITÉS DE CONSULTATION****UNITÉS D'HOSPITALISATION****UNITÉS D'HÉBERGEMENT****ÉQUIPES MOBILES****SERVICES SUPPORTS**

* Responsable du service

Clés de lecture

UNITÉS DE CONSULTATION

UNITÉS D'HOSPITALISATION

UNITÉS D'HÉBERGEMENT

ÉQUIPES MOBILES

SERVICES SUPPORTS

* Responsable du service



Clés de lecture

UNITÉS DE CONSULTATION

UNITÉS D'HOSPITALISATION

UNITÉS D'HÉBERGEMENT

ÉQUIPES MOBILES

SERVICES SUPPORTS

* Responsable du service



GLOSSAIRE

A

AFGSU : Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgences
AGGIR : Autonomie Gérontologique et Groupe Iso Ressources
AMA : Assistant Médico-Administratif
ANFH : Association Nationale pour la Formation permanente du personnel Hospitalier
ARS : Agence Régionale de Santé
ASN : Autorité de Sûreté Nucléaire
ASP : Assistante Spécialiste Partagé
AVC : Accident Vasculaire Cérébral

C

CAPL : Commissions administratives paritaires locales
CAQES : Contrat d'Amélioration de la Qualité et de l'Effizienz des Soins
CATTP : Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel
CCI : Commission de Conciliation et d'Indemnisation
CDD : Contrat à Durée Déterminée
CDI : Contrat à Durée Indéterminée
CDU : Commission des Usagers
CFDT : Confédération Française Démocratique du Travail
CFP : Congé de Formation Professionnelle
CGT : Confédération Générale du Travail
CHIRC : Centre Hospitalier Intercommunal de Redon-Carentoir
CHSCT : Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail
CHU : Centre Hospitalier Universitaire
CJC : Consultation Jeunes Consommateurs
CLSM : Conseil Local de Santé Mentale
CME : Commission Médicale d'Établissement
CMP : Centre Médico-Psychologique
COFIL : Comité de Pilotage
CPOM : Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens
CPTS : Communauté Professionnelle Territoriale de Santé
CRE : Contrat de Retour à l'Équilibre
CREX : Comité de Retour d'Expérience
CSAPA : Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie
CSE : Comité Social d'Établissement
CSG : Court Séjour Gériatrique
CSI : Chambre de Soins Intensifs
CSIRMT : Commission de Soins Infirmiers, de Rééducation et Médico-Techniques
CTE : Comité Technique d'Établissement
CVS : Conseil de Vie Sociale

D

DASRI : Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux
DIU : Diplôme inter-universitaire
DMI : Dispositif Médical Implantable
DPI : Dossier Patient Informatisé
DRH : Direction des Ressources Humaines
DSPPA : Dispositif de Soins Partagés en Psychiatrie et en Addictologie
DU : Diplôme Universitaire

E

EHLSA : Équipe Hospitalière de Liaison et de Soins en Addictologie
EHPAD : Établissement d'hébergement pour Personne Âgée Dépendante
EIG : Évènement Indésirable Grave
EMG : Électromyogramme
EMMAA : Équipe Mobile pour la Maladie d'Alzheimer et Apparentée
EMPP : Équipe Mobile Psychiatrie-Précarité
EMSP : Équipe Mobile de Soins Palliatifs
EOHH : Équipe Opérationnelle d'Hygiène Hospitalière
ESAT : Établissement et Service d'Aide par le Travail
ETP : Équivalent Temps Plein
ETPT : Équivalent Temps Plein Travaillé

F

FCO : Formation Continue Obligatoire
FEI : Fiche d'Évènement Indésirable
FFI : Faisant Fonction d'Interne
FHF : Fédération Hospitalière de France
FNATH : Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés

G

GHT : Groupement Hospitalier de Territoire
GMP : GIR Moyen Pondéré
GRUPAB : Groupement de Recherche Universitaire en Psychiatrie de Bretagne

H

HDJ : Hôpital De Jour
HET : Hôpital En Tension

I

IADE : Infirmier Anesthésiste Diplômé d'État
IAO : Infirmier d'Accueil et d'Orientation
IDE : Infirmier Diplômé d'État
IFAS : Institut de Formation des Aides-Soignants
IPA : Infirmier en Pratiques Avancées
IQSS : Indicateurs de Qualité et de Sécurité des Soins
IRM : Imagerie par Résonance Magnétique
IVG : Interruption Volontaire de Grossesse

L

LISP : Lit Identifié de Soins Palliatifs

M

MCO : Médecine Chirurgie Obstétrique
MEOPA : Mélange Équimolaire Oxygène Protoxyde d'Azote
MPR : Médecine Physique et Réadaptation

N

NRBC : Nucléaire, Radiologique, Biologique, Chimique

O

OPCA : Organisme Paritaire Collecteur Agréé
ORL : Oto-Rhino-Laryngologie

P

PAPRI Pact : Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail
PAQSS : Programme d'Amélioration de la Qualité et de la Sécurité des Soins
PMP : Pathos Moyen Pondéré
PPCR : Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations
PSE : Plan de Sécurité de l'Établissement
PTSM : Plan Territorial en Santé Mentale
PUI : Pharmacie à Usage Intérieur

Q

QGR : Qualité Gestion des Risques
QVT : Qualité de Vie au Travail

R

RMM : Revue de Morbidité-Mortalité
RUM : Résumé d'Unité Médicale

S

SAU : Service d'Accueil des Urgences
SSIAP : Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes
SIH : Système d'Information Hospitalier
SISM : Semaine d'Information sur la Santé Mentale
SMAM : Semaine Mondiale de l'Allaitement Maternel
SMUR : Service Mobile d'Urgence et de Réanimation
SSE : Situation Sanitaire Exceptionnelle
SSI : Système de Sécurité Incendie
SSIAD : Service de Soins Infirmiers À Domicile
SSP : Semaine de la Sécurité des Patients
SSR : Soins de Suite et de Réadaptation
SST : Sauveteur Secouriste du Travail

T

TMS : Trouble Musculo-Squelettique

U

UHCD : Unité d'Hospitalisation de Courte Durée
UHCP : Unité d'Hospitalisation Complète de Psychiatrie
UMCA : Unité Médico-Chirurgicale Ambulatoire
UPA : Unité Post-Accueil
UPAVC : Unité Post-AVC
UPU : Unité Post-Urgences
USC : Unité de Soins Continus
USLD : Unité de Soins de Longue Durée

V

VAE : Validation des Acquis de l'Expérience



**CENTRE
HOSPITALIER**
INTERCOMMUNAL
REDON-CARENTOIR

Centre Hospitalier Intercommunal Redon-Carentoir
8 avenue Étienne Gascon, CS 90262
35600 Redon Cedex
Tél. **02 99 71 71 71** • secretariat.direction@ch-redon.fr
www.ch-redon-carentoir.fr